L'ORDRE CONSTANTINIEN ET LES GÉNÉALOGIES BYZANTINES

ANDREI PIPPIDI

État de la question. Pour l'étude de la manière dont l'histoire byzantine a été perçue en Occident, pour la connaissance donc des origines des recherches savantes sur Byzance et le monde orthodoxe, il y a une source qui n'a pas été suffisamment exploitée. Ce sont les faux qui, nombreux dès l'époque de la Renaissance, ont pour but soit de prêter une identité prestigieuse aux quémandeurs qui vagabondaient d'une cour princière à l'autre, soit d'ajouter du lustre à des familles nobles dont l'intérêt pour les généalogies et les titres est éveillé par la concurrence. De ce point de vue, des conclusions assez inattendues ressortent du dossier de l'ordre Constantinien de Saint Georges, auquel nous avons déjà apporté une première contribution il y a une vingtaine d'années[1]. Les matériaux réunis depuis à ce sujet permettent une nouvelle approche visant à mettre en valeur l'inédit, autant qu'à mieux utiliser des informations éparses et souvent mal interprétées.

Si l'on consulte un somptueux volume consacré aux ordres de chevalerie en Italie[2], „il sacro militare ordine Constantiniano di S. Giorgio" s'y trouve parmi ceux qui existent encore. Selon la notice historique qui accompagne la description de ses insignes, il a été reconstitué en 1816 par Marie-Louise, ses statuts de 1190 seraient faux, mais ceux de 1522, d'authenticité apparemment inattaquable, ouvrent la série des documents qui ont assuré à cet ordre la protection des papes, des ducs de Parme et des rois des Deux-Siciles.

Un ouvrage plus récent corrige et complète ces affirmations: l'ordre restauré par Marie-Louise et devenu une décoration propre à la maison de Bourbon-Parme n'a jamais été reconnu ni par le Saint Siège, ni par la République Italienne; les statuts de 1522 sont aussi faux que tous ceux qui les précèdent[3]. Ce n'est que vers 1540 que la fiction de cet ordre de chevalerie, soi-disant fondé par l'empereur Isaac II Ange en 1190, prend corps comme une tradition de famille des Angelo, mercenaires gréco-albanais au service de Venise. Ceux-ci, grâce au rôle important joué par l'un d'eux, Paolo Angelo, évêque de Drivasto, dans la défense du littoral dalmate contre les

[1] Andrei Pippidi, *„Fables, bagatelles et impertinence". Autour de certaines généalogies byzantines des XVIe–XVIIIe siècles*, in *Études byzantines et post-byzantines*, I, Bucarest, 1979, pp. 269–305, réédité dans notre recueil *Hommes et idées du Sud-Est européen à l'aube de l'âge moderne*, Bucarest-Paris, 1980, pp. 253–294.

[2] Giacomo C. Bascapè, *Gli ordini cavallereschi in Italia*, Milano, 1972, p. 459 et suiv., p. 477 et suiv.

[3] Desmond Seward, *Italy's Knights of St. George. The Constantinian Order*, Worcester, 1986, pp. 25, 87.

https://biblioteca-digitala.ro

Turcs[4], étaient depuis longtemps connus à Rome comme „princes de Macédoine". La légende de Skanderbeg, dont ils se font les propagateurs, s'enrichit du mythe de l'ordre Constantinien et de la prétention des Angelo de descendre de la dynastie byzantine homonyme. Ils avaient imaginé de se donner comme premier ancêtre un héros romain classique — de surcroît, le frère de Paul-Émile, pour intégrer la conquête de la Macédoine dans un passé de famille qui était leur patrimoine le plus précieux. A l'appui de cette fabuleuse filiation, on citait des documents de 1293 et 1294, provenant des archives de Drivasto (!) mais dont ne subsistait qu'une transcription du XVIe siècle[5]. Les mêmes sources douteuses étaient invoquées pour rendre la „Militia Sancti Georgii" contemporaine de Constantin le Grand.

Ces inventions seront bientôt disputées aux Angelo par un autre aventurier, originaire de Céphalonie, un certain Jean-Georges qui a pris le nom d'Héraclée Basilikos, révélateur d'une parenté, probablement fausse, avec le „despote" Jacob, prince de Moldavie (+1563). Personnages énigmatiques tous les deux, ils ont eu une carrière riche en péripéties, au sujet de laquelle il est maintenant possible d'ajouter quelques nouveaux détails.

La qualité de grand-maître de l'ordre Constantinien, que les Angelo disaient héréditaire dans leur famille, se trouve parmi les nombreux titres de Jean-Georges. Celui-ci apparaît à Gênes, à Bologne et à Rome en 1566, à Naples en 1567, en Allemagne en 1568–1569, puis de nouveau à Gênes en 1570. Il est signalé ensuite en Espagne en 1573 et encore à Gênes dix ans plus tard, pour finir sa vie errante à Naples, où sa présence est attestée de 1584 à 1606[6]. Au début, ses rêves ne semblent pas tellement chimériques, car l'époque de Lépante c'est le temps de l'espoir; plus tard, l'échéance s'éloigne de plus en plus, sauf pendant la „longue guerre" qui stimule l'optimisme.

Quant à l'autre Basilikos, dont les aventures avaient abouti à la glorieuse et tragique expérience de Moldavie, on s'accorde généralement à le considérer comme Crétois ou Sicilien, malgré les récits qu'il faisait sur ses aïeux, les seigneurs de Samos. Sa déclaration autographe aurait dû trancher tous ces doutes, car, en 1584, en s'inscrivant à l'Université de Montpellier pour y étudier la médecine, „Jacobus Vasilico di Marcheto" indiquait son origine „diocesis rodensis", de Rhodes[7]. Or, une information incontrôlable pour l'instant, mais qui n'a rien d'invraisemblable, vient modifier sa biographie: il s'agirait d'un Maltais, né à Bircalcara et dont le souvenir serait encore conservé dans son île natale[8].

[4] *Ibid.*, p. 23, il serait mort vers 1469. En fait, la date semble être 1457, cf. Matteo Sciambra, Giuseppe Valentini, Ignazio Parrino, *Il „Liber Brevium" di Callisto III. La crociata, l'Albania e Skanderbeg*, Palermo, s.d., p. 169.

[5] N. Iorga, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des Croisades au XVe siècle*, IV, Bucarest, 1915, p. 198; A. Pippidi, *op. cit.*, p. 260.

[6] Ioannis Hassiotis, *George Heracleus Basilicos, a Greek Pretender to a Balkan Principality (End of the 16th-Beginning of the 17th Century)*, dans *Balcanica*, XIII–XIV, 1982–1983, pp. 85–96.

[7] N. Iorga, *Cinci comunicări la Academia Română*, dans *Revista istorică*, XVII, 1–3, 1931, p. 24.

[8] Trois lettres de lecteurs publiées dans le „Sunday Times", le 14 janvier 1990 (par le lieutenant-colonel Charles A. Gauci), le 11 février 1990 (par M. Vincent Zammit) et le 4 mars 1990 (par M.J.F. Caruana) signalent

https://biblioteca-digitala.ro

Ces éléments nous suffisent amplement pour comprendre comment de telles existences mouvementées, se nouant et se dénouant avec les bouleversements de la situation politique du Sud-Est européen, ont mis en cause une histoire quasiment inconnue, celle de l'Empire byzantin. A vrai dire, la reconstruction à laquelle on parvient par une utilisation très libre des sources et par l'effort de suppléer la défaillance du document produit une histoire presque autonome par rapport à celle que nous connaissons. Elle se manifeste et se diffuse par l'intermédiaire des généalogies destinées à fournir une légitimation.

Il est significatif de voir par exemple, un diplôme émis à Naples, le 10 mai 1586, en faveur de maître Gherardo di Galeazzo Rapondi de Lucques, créé chevalier de Saint-Georges par l'imposteur qui se faisait appeler „Jean Georges Héraclée Basilikos le Despote, de la lignée des empereurs Flavii Augusti de Rome et puis de Constantinople, par la grâce de Dieu restaurateur et grand maître des chevaliers de St. Georges, héritier de la Grèce entière, roi du Péloponnèse, de la Moldavie, de la Valachie, prince de l'Orient etc."[9] Cette pompeuse titulature rassemblait des traditions disparates, greffant le récit de propagande emprunté aux Angelo sur les prétentions à la succession du trône de Moldavie. Le moins qu'on puisse dire de cette auto-identification c'est qu'elle proclamait avec ardeur tout un programme de récupération auquel seules les circonstances favorables ont manqué. Il ne paraît pas douteux que, dans les milieux dans lesquels elle s'est répandue, cette mythologie byzantine aura suscité un mouvement de curiosité pour tout ce qui touchait à l'ancien Empire et au sort des chrétiens du Sud-Est.

Nous avons évoqué ailleurs, au fil d'une narration plus ou moins chronologique, divers épisodes de l'existence de l'ordre Constantinien, ainsi que les disputes entre les Angelo et leurs rivaux qui cherchaient à confisquer et à utiliser à leur profit le souvenir impérial[10]. Giovanni-Andrea, Angelo-Maria et Giovanni-Andrea II, les derniers de la famille, qui ajoutaient maintenant à leur nom „Flavio Comneno" pour bien marquer leur illustre ascendance, se sont fait confirmer leurs privilèges de noblesse par les papes Clément X et Innocent XI, par les empereurs Ferdinand III et Léopold I, par le roi d'Espagne Philippe IV, par l'électeur Ferdinand-Marie de Bavière et par le roi de Pologne, Jean Sobieski. Pourtant, c'étaient de pauvres sires, incertains d'aujourd'hui et du lendemain, ayant de la peine à concilier leurs hautes aspirations avec un train de vie modeste. Pour se tirer de cette situation humiliante et assurer la

une bibliographie assez abondante à ce sujet. Le portrait que la dernière de ces contributions signale par erreur représente Constantin Brancovan. M. Zammit connaît un autre portrait, dont il ne donne pas de reproduction, avec l'inscription suivante: *„Basilico maltese, oriundo de Bircalcara, soldato eccellente, ornamento del secolo XV[I], ampliatore delle leggi, innovatore della pace, il quale non tanto col splendore delle virtù, e gesta fortemente operate, ma col spada invitta si acquistò gloria d'armi nelle guerre, fù acclamato dai grandi, a voce, e dal popolo, prencipe sommo di Vallachia"*.

[9] I.C. Filitti, *Din arhivele Vaticanului, II. Documente politice, 1526–1788*, Bucarest, 1914, p. 43. Voir aussi les observations de N. Iorga dans son compte-rendu du *Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale*, I, 1914, pp. 201–202, qui corrige inutilement la date en „1566".

[10] A. Pippidi, *op. cit.*, pp. 263–270.

https://biblioteca-digitala.ro

continuité de l'ordre, Giovanni-Andrea II renonça à ses droits héréditaires, lesquels furent acquis en 1697 par le duc de Parme, Francesco Farnese. Cette affaire ne fit par la suite que nuire au prestige du duc, car elle donna au grand érudit Scipione Maffei l'occasion de démontrer l'évidence des faux „byzantins". L'interdiction du livre de Maffei acheva de lui gagner l'estime méritée du monde savant.

L'ordre Constantinien, de Parme, où il est resté jusqu'en 1731, à la mort du duc Antonio, le dernier des Farnese, fut transféré à Naples. La branche espagnole des Bourbons qui y a régné de 1734 à 1860 a redonné vigueur à cet ordre et en conserve encore *de jure* la grande-maîtrise. Le plus récent des historiographes de l'ordre, soucieux de montrer son rayonnement actuel, rappelle que le roi Charles II de Roumanie reçut la distinction exceptionnelle du collier[11] et qu'en 1939 la grande croix a été accordée à Nicolas Petrescu-Comnène, en ajoutant: „a most understandable admission in view of his name" (ce qui est parfaitement ridicule lorsqu'on sait que le diplomate roumain portait ce nom impérial sans la moindre justification).

Cependant, la tradition de l'ordre Constantinien avait été exploitée dans d'autres directions aussi. De 1717 à 1753, Rodolphe Cantacuzène, infatigable prétendant aux trônes de Valachie et de Moldavie, a agi en tant que grand maître, d'abord en vertu du droit héréditaire dont il se targuait[12], ensuite comme associé d'un charlatan piémontais, Gian Antonio Lazier, lequel avait pris en 1721 le nom de „Jean IX Antoine Ier", enfin par la grâce de l'empereur Charles VI, qui confirma en 1735 la capacité du jeune prince de distribuer les insignes de l'ordre[13].

Il faut croire que la fascination des généalogies byzantines demeurait encore forte il y a un siècle, car un „prince" Rhodocanakis, dont la supercherie allait être dénoncée par Emile Legrand, publia un aperçu historique sur l'ordre Constantinien, ce qui lui permettait du même coup de se présenter comme descendant des Ange, des Comnène et des Paléologue[14].

Sur la diffusion et l'influence de la légende „angélique". Les archives d'Antoine Perrenot de Granvelle, le conseiller des vieux jours de Charles-Quint, gardent une lettre de 1549, l'une des innombrables requêtes de pensionnaires affamés qui pleuvaient sur l'évêque d'Arras, dont on savait qu'il possédait la confiance et l'estime

[11] Desmond Seward, *op. cit.*, p. 97. Le roi notait dans son journal, le 20 mai 1938: „Aujourd'hui j'ai reçu du duc de Calabre le collier de l'ordre Constantinien de St Georges, l'un des ordres les plus anciens et les plus beaux. La tradition affirme qu'il aurait été fondé par St Constantin en personne après sa victoire sur Maxence" (Carol II, *Între datorie și pasiune. Însemnări zilnice, I, 1904–1939*, éd. M.D. Ciucă et N.D. Ion, Bucarest, 1955, p. 239). Voir aussi *The Spectator* du 23 janvier 1993.

[12] I.C. Filitti, *Arhiva Gheorghe Grigore Cantacuzino*, Bucarest, 1919, p. XXXV, cite un document dont il a vu la copie — apparemment daté du 14 août 1341 — et qui a dû servir à Rodolphe Cantacuzène pour expliquer que l'empereur Jean VI aurait légué à ses descendants la dignité de grand-maître.

[13] Nous avons déjà évoqué les mésaventures de Rodolphe Cantacuzène dans une longue digression de notre étude de 1979 (A. Pippidi, *op. cit.*, pp. 271–280).

[14] H.I.H. The Prince Rhodocanakis, *The Imperial Constantinian Order of. St. George*, Londres, 1870. Émile Legrand, *Dossier Rhodocanakis, étude critique de bibliographie et d'histoire littéraire*, Paris, 1895, p. accuse cet insigne faussaire d'avoir produit un texte apocryphe, *Historia Genealogica dell'Antichissima et Augustissima Casa Duca-Angelo-Comnena-Paleologa-Rhodocanaki*, soi-disant imprimé à Naples en 1650.

https://biblioteca-digitala.ro

de l'empereur. Signé par un „prince de Macédoine" qui ne croit pas nécessaire d'indiquer son nom, le document pourrait être la première preuve des rapports établis par les Angelo avec l'Espagne, s'il s'agissait bien d'Andrea, l'aîné de la famille, comme il le semblerait d'après l'allusion à „un mio castello puocho discosto da Roma". En effet, le pape Jules III venait d'offrir une villa dans la campagne romaine au chanoine Andrea Angelo, déjà nanti de deux prébendes dans les environs de Venise et de Padoue[15].

Dans la lettre qui suit, on donne quelques éclaircissements sur les pensions accordées au „prince" — il se plaint qu'elles ne lui ont pas été payées —, ainsi que sur les services autrefois rendus par lui à la cour. Doit-on comprendre que ce personnage avait eu une fonction régulière ou qu'il avait été admis en la présence de l'empereur à Naples, au cours de l'hiver 1535–1536, à Rome en avril 1536, ou plutôt à Bruxelles, où Charles séjournait depuis septembre 1548?

„Ill-mo et R-mo mons.mio,

Sua Maiestà si degnò farmi gratia delli cinquecento scudi l'ano in vita mia assigurati nel regno di Napoli et de mille scudi nel stato di Milano dil che ne ringratio in perpetua obligatione a V.S.R-ma per il favor et aiuto che mi fece con Sua M-tà et quantunque S.M-tà habi ordenato al S-or Vicerè di Napoli et S-or Don Ferrante Gonzaga me li dovessero pagar, non per questo sino a questo giorno ho mai possuto conseguirne parte niuna, per il che suono costretto haver un altra volta riccorso da S.M-tà et pregarla secondo il memoriale che vedrà V.S.R-ma, la qual di nuovo prego quanto più puosso me faci gratia aiutarmi e favorirmi si come nel passato s'è degnata far, che veramente dove puotrò cognoscerà che questa gr-ia me le havera obligato et obligarà di perpetuo desiderio et debito di servirsi oltre quello che prima le doverio.

Di più come V.S.R-ma sa, io ho continuamente dimostrato a S.M-tà il mio desiderio di servirli et sino che viverò me sarà questo a cuore, cosci, per non haver di seguir il mio servitio a la corte come sollevo, me trattengo ad un mio castello puocho discosto da Roma, aspettando però tuttavia che venghi occasione nela quale posci dimostrar l'effetto di questo buon animo mio. Desidererei per questo che V.S. me facesse gr-ia p-gar S.M-tà che sia servita degnarsi comandar al secrettario Vargas che nele lettere particholari de negotii che scrivarà al S-or Don Diego imbasciator in Roma[17] scrivi un capitulo che negli servitii o qual si vogli occasione dove puotesse servir me adoperi et si servi di me in ogni servitio di Sua M-tà, atteso che io le suono stato et suono affetionatiss. et fideliss. ser-re, et questo metterò a conto delle molte et immortali obligationi che tengo a V.S.R-ma alla q-le bascio le mani et p-go mi comandi.

[15] Desmond Seward, *op. cit.*, p. 27.

[16] Carl Brandi, *Charles-Quint, 1500–1558*, Paris, 1939, p. 364, 599.

[17] Diego Hurtado de Mendoza (1503–1575), diplomate et poète espagnol, a rassemblé une magnifique collection de manuscrits, dont hérita Philippe II. Cf. Charles Graux, *Los origenes del fondo griego del Escorial*, Madrid, 1982, passim.

https://biblioteca-digitala.ro

Iddio N-ro S-or la molto Ill-ma et R-ma Persona sua long-te guarde et exalte come desidero. Di Milano il dì 13 X-bre 1549.

Di V.S.Ill-ma servitor

el Principe di Macedonia

all Ill-mo et R-mo Mons. mio osser-mo il Signor Vescovo d'Aras"[18]

Tant qu'on n'aura pas retrouvé les autres lettres adressées à Granvelle par le même solliciteur, il est également possible que „le prince de Macédoine" soit Vikentije Vuković („Vincenzo della Vecchia"), neveu et associé du fameux Božidar, l'imprimeur et espion qui, en 1535–1538, de Venise, négociait une alliance entre l'empereur et le prince de Moldavie Pierre Rareș dans l'intention de mettre sur pied une campagne contre les Turcs dans les Balkans[19]. Plus tard, Jean-Georges Héraclée Basilikos se dira lui aussi „prince de Macédoine", recevant une pension espagnole à Naples, après avoir été étroitement lié avec ces notables de l'émigration serbe. Toujours est-il qu'ils étaient tous dévoués à la cause de la libération de la Péninsule, qu'ils passaient leur vie à conspirer, en attendant l'aide des Espagnols, et que les titres qu'ils prenaient entretenaient d'une certaine manière une tradition historique qui ne voulait pas mourir.

Qu'on prenne note, cependant, qu'il n'était pas encore question de l'ordre Constantinien. Le correspondant de Granvelle, en 1549, évite encore de toucher à ce sujet.

Un nouveau document. Dans l'évolution complexe et enchevêtrée des successives versions de l'histoire de l'ordre, une pièce très importante vient s'ajouter au dossier. Ce document inédit est un brevet de chevalier de Saint-Georges accordé à „Johannes Cottunius", daté de Rome, le 15 avril 1626. Le texte en est le suivant:

„VINCENTIUS BLANCUS PALAEOLOGUS / Dei gratia serenissimorum Constantinopolitanorum Imperatorum prosapie ortus, Peloponnesi Thessaliaeque legitimus haeres ac Magnus Despota / Generalis Magister Militiae S. Georgii, Marchio Sac. Romani Imperii, Dominus Epidauri, Thebarum, Athenarum et Corinthi, Comes S. Euphemiae, Cesareae, / Pontificiaeque Aulae Referendarius Sanctissimi D-ni N-ri Papae utriusque Signaturae, Protonotarius Apostolicus etc. Universis et singulis praesentes n-ras / Litteras, sive hoc nostrum Privilegium visuris, lecturis auditurisve salutem et felicitatem. Cum sit, quod Divinae illi supremaeque voluntati, qua quidem omnia / reguntur et gubernantur, sic olim placuerit utque diti Imperatorum Principumque Orientalium progenitorum nostrorum Regna, opes, amplitudinesque fuere, modo ditioni / cuncta immanitatique subiacent Turcarum; nobis propterea Caesareae nostrae PALEOLOGAE familiae antiqua hereditariaque munia, ingenitasque auctoritates quoquo modo / retinentibus, vices inde ac ipsam Occidentalium Imperatorum personam posse gerere iniunctum est. Nam inter ceteros cum Reges, tum Imperatores qui ab excidio Con-/ stantinopolitani Imperii maiores nostros, eorumque omnes posteros gratiis,

[18] Biblioteca Nacional de Madrid, ms. 7910, „Correspondencia del cardenal Granvela", 7, f. 110.

[19] A. Pippidi, *op. cit.*, pp. 39–40, 260–261.

https://biblioteca-digitala.ro

proeminentiis, facultatibusque cumulaverunt, FRIDERICUS III IMP. maxime indulsit et / concessit ALOYSIO BLANCO PALAEOLOGO, Magno Peloponnesi Despotae, Proavo nostro, eiusque filiis, nepotibus, haeredibus successoribusque universis cu-/ iuscumque generis, ut Caesareo suo simul nomine, ac vice possimus in perpetuum et valeamus titulos, gradus, honores, officia, dignitates, praerogativas, indulta, gratias / et quaecumque Privilegio ad libitum concedere. Quae omnia in Imperialibus suis Litteris datis Lincii Pridie Idus Octobris Anno MIDXCI contenta, non modo a succes-/ soribus suis, sed etiam a Summis Romanorum Pontificibus, praesertim a Leone X, Clemente VII et Gregorio XIII confirmata approbataque fuerunt. Igitur iure n-ro / sanguinis auctoritatibusque Imperiali et Apostolica volentes Nos, qui praeclaros eruditosque viros studiose esse colendos semper sumus arbitrati, virtutibus personaeque / in primis fovere Perillust. et Excellent. D-ni IOHANNIS COTTUNII Patricii Berroeensis, F. olim D. Demetrii, Philosophiae, Medicinae ac Sacrae Theologiae / Doctoris et in Almo Bononiensi Gymnasio Graecarum humaniorumque Litterarum Primarii Professoris, moti celebritate atque adeo tam docti, egregiique viri praestantia quia / perantiqui generis claritudo, vitae ac morum honestas aliaque summae probitatis, singularisque sapientiae additamenta necnon in peragendis rebus circumspectio, accurataque consi-/ deratio quibus ab horum omnium largitore Deo Opt. Max. est mirifice decoratus, dignissimum ipsum absque dubio reddunt, ut honores, titulos, insigniaque aliorum Militum / Equitumque usurpeat idcirco favoribus quibus porrum gratiosioribus, illum Nos Equitem seu Militem S-cti Georgii Martyris sub Regula S. Basilii et protectione B. / Mariae Virginis, ac D. Iosephi, tenore praesentium facimus, constituimus, ordinamus, creamus et declaramus. Decernentes, ut idem gestare, deereque possit, et valeat Cru-/ cem rubeam, auro circundatam, quae in ipsius medio, tanquam in circulo, aut in ovato, Imaginem perstringat S. Georgii equitantis, et in maioribus suis quattuor extremita-/ tibus tria ampla folia repraesentet. Habeatque volumus facultatem et potestatem perpetuo gerendi aureas torques, aureataque cuiusvis generis militaria ornamenta et Eque-/ stris Ordinis locum, et praeeminentiam tenendi ubique locorum et terrarum, necnon illis omnibus et singulis iuribus Privilegiis, exemptionibus, immunitatibus, hono-/ ribus, dignitatibus, et praerogativis utendi et gaudendi, quibus alii S. Georgii nobiliores praestantioresque Equites utuntur et gaudent. Ante tamen Religionis habitus / susceptionem, Crucisque delationem faciat in manibus alicuius personae in dignitate Ecclesiastica constitutae, Fidei professionem fidelitatisque faceat juramentum. In quorum / omnium et singulorum fidem et testimonium praemissorum, praesentes nostras Litteras per infrascriptum Secretarium nostrum fieri, et manu nostra subscribi Sigillique / nostri, quo in talibus utimur, appensione muniri voluimus. Datum extra Portam Flaminiam Urbis, Anno a Nativitate Domini Millesimo Sexcentesimo Vicesimo / Sexto, Indictione IX, Die XV Apriliis"

(ss) Vinc. Blan. Palaeologus esc[20].

Le bénéficiaire de ce diplôme peut être identifié sans difficulté: il s'agit de Ioannis Kottounios, le fondateur en 1653 du collège grec de Padoue. On connaissait sa carrière universitaire à laquelle le document fait allusion — professeur de grec à Bologne en 1617, il sera nommé en 1632 professeur de philosophie à Padoue — et on

[20] Bibliothèque Nationale (Paris), Nouv. acq. lat. 2446, fol. 43.

https://biblioteca-digitala.ro

n'ignorait pas son lieu d'origine, Verria, en Macédoine[21]. De son père, „probablement Crétois"[22], nous apprenons maintenant le nom, Démétrios. Ce qui nous surprend quelque peu c'est de trouver ce savant sensible à l'attrait d'une distinction illusoire et s'accommodant fort bien des titres anachroniques. Peut-être fallait-il avoir des lettres de noblesse pour être assimilé. On ne peut pas non plus oublier l'influence que la mystique de croisade exerçait encore sur les esprits.

D'autre part, ce que le document apporte — la référence à un privilège impérial accordé par Frédéric III à Linz en Autriche, le 14 octobre 1491, et le nom du personnage qui aurait reçu alors la reconnaissance de son titre de „Despote du Péloponnèse" — est en contradiction complète avec la réalité. Celui qui signe notre document et qui indique „Aloysius Blancus Palaeologus" comme son arrière-grand-père était connu jusqu'à présent sous le nom de Vincenzo Bianchi, tout simplement. En 1628 il fera publier à Venise une nouvelle édition des *Privilegi imperiali e confermatione apostolica a favore della Sagra Militia Constantiniana di San Giorgio.* Nous le retrouverons tout à l'heure, avec ses exercices d'érudition et d'ingéniosité.

La lecture critique des généalogies. On ne dira jamais assez ce que les premières études d'histoire médiévale en Italie et le développement de la méthode critique doivent à Scipione Maffei (1675–1755), disciple de Mabillon, précurseur en matière de paléographie et d'épigraphie[23]. Sa correspondance nous permet d'assister à l'élaboration de son oeuvre monumentale et d'observer comment ses relations avec ses contemporains ont influencé son travail.

L'ouvrage qu'il a consacré à l'examen des documents forgés par les Angelo, *De Fabula Equestris Ordinis Constantiniani,* était déjà prêt en 1711: „L'ordine Constantiniano fa venire in ridicolo l'Italia tutta, e però bisogna che vi sia chi, superando i rispetti umani, faccia conoscere che vi è anche in Italia chi vede il bianco dal nero". Maffei s'empresse aussitôt d'envoyer une copie de son manuscrit „ad un amico oltramontano" (comment ne pas penser à Montfaucon?). Pour tromper la vigilance de la censure, il indiquera Zürich comme lieu d'impression des deux cents exemplaires dont il a passé commande à Paris. Ce qui suit est une véritable comédie. Aux excuses de Maffei, qui protestait qu'il n'avait pas voulu offenser le duc de Parme et que son intention était seulement de châtier l'impertinence d'un prétendu Angelo Comnène, tailleur de son état, répondent les clins d'oeil entendus du secrétaire du duc: il suffira de faire retirer des librairies une vingtaine de volumes[24]. Le pape lui-même, Clément XI, protecteur de l'ordre, intervient, ce qui oblige Maffei à répéter ses excuses qui ne le mettent pas à l'abri de la haine des jésuites[25].

[21] Borje Knös, *L'histoire de la littérature néogrecque,* Uppsala, 1962, pp. 347–348, citant ses ouvrages latins publiés entre 1628 et 1657.

[22] C.Th. Dimaras, *Histoire de la littérature néo-hellénique, des origines à nos jours,* Athènes, 1965, p. 104.

[23] Voir Arnaldo Momigliano, *Essays in Ancient and Modern Historiography,* Oxford, 1977, pp. 277–293.

[24] Scipione Maffei, *Epistolario (1700–1755),* éd. Celestino Garibotto, I, Milano, 1955, pp. 71, 74, 91–95, 124, 144–145.

[25] *Ibid.,* p. 149.

https://biblioteca-digitala.ro

Sans être un helléniste, raison pour laquelle il avait tant besoin de son collaborateur grec, ce Panayoti de Sinope qu'il ne se consolera jamais d'avoir perdu[26], Maffei aura réussi à mettre un point final au débat sur l'authenticité des documents byzantins invoqués pour légitimer l'ordre Constantinien. Le souvenir de ce débat qui avait eu pour cadre Parme et la cour pontificale n'était pas oublié dans les dernières années du XVIIIe siècle, quand le poète Pindemonte, en Véronais fier de son savant compatriote, se gaussait des imposteurs que Maffei avait démasqués[27]: „È noto come alla metà del secolo decimosesto due Greci, parrochi l'uno nel Padovano, l'altro in quel di Treviso, cominciarono a vantare d'essere della famiglia Angelo imperatoria e discendere dal gran Constantino. Il lor padre avea tenue pensione in Venezia. Diedero fuori delle carte, nelle quali erano chiamati principi e duchi di Costantinopoli, e come il serenissimo Giovanni Andrea Angelo era figliuolo del serenissimo Pietro, che fu del serenissimo Giovanni e fratello del serenissimo Andrea".

L'histoire de l'ouvrage de Maffei et des déboires de l'auteur a déjà été écrite[28]. Il en est une partie, toutefois, qui mérite d'être reprise; elle concerne l'écho de la controverse provoquée par l'érudit italien. Celle-ci a tout de suite engagé l'Académie des Inscriptions, qui se passionnait pour le problème de méthode que les textes apocryphes posent à la critique rigoureuse et saine. Parmi ceux qui se rangèrent à l'avis de Maffei il y eut le Père de Montfaucon, dont la figure imposante dominait l'équipe des Mauristes, et Angelo Maria Querini (1680–1755), futur cardinal, qui, pendant son séjour à Paris, de 1711 à 1714, fréquentait assidument la société savante française. On doit également mentionner l'Anglais Henry Dodwell (1641–1711), qui avait perdu sa chaire d'histoire à Oxford en 1691 pour son refus de prêter serment à Guillaume III. Dans une oeuvre antérieure à l'intervention de Maffei, *De Parma equestri Woodwardiana Dissertatio,* qui sera publiée à Oxford en 1713 par un autre „non-jureur", Thomas Hearne (1678–1735), Dodwell avait déjà manifesté sa méfiance à l'égard des faux. Ajoutons enfin un Hollandais, Gisbert Cuper (1644–1716), professeur d'histoire à l'Université de Deventer et bourgmestre de cette même ville, qui eut l'honneur d'être élu en 1715 membre honoraire étranger de l'Académie des Inscriptions. C'est à lui que Maffei avait choisi de dédier sa dissertation[29].

Une dizaine d'années après, les démêlés que cet ouvrage avait attirés à l'auteur n'étaient pas près de finir. C'est alors qu'on publie à Venise, aux frais d'un certain „J.G.B.", un livre au curieux titre gréco-latin qui réunit tous les arguments pour démontrer la fausseté des généalogies et des documents enfantés par l'ordre Constantinien[30]. A part la préface, portant la même signature discrète, le volume,

[26] *Ibid.*, pp. 281, 313, 389, 493, 495–497, 498, 767, 870, 929, 938–939.

[27] *Opere del Maffei*, I, Venise, 1790, pp. 16–18.

[28] Teresa Copelli, *Scipione Maffei, il Duca Francesco Farnese e l'Ordine Costantiniano*, „Nuovo Archivio Veneto", nouv. série, VIe an., t. XII, 1 (1906), pp. 91–137; Francesco Ruffini, *L'Ordine Costantiniano e Scipione Maffei*, „Nuova Antologia", 6e série, vol. 236, juillet-août 1924, pp. 130–156.

[29] Mouza Raskolnikoff, *Histoire romaine et critique historique dans l'Europe des Lumières*, Strasbourg, 1992, pp. 14, 47, 59, 240, 588.

[30] *ἐξέτασις in epistolam Scipionis Maffeii marchionis ad Gisbertum Cuperum De Fabula Equestris Ordinis Constantiniani*, Venetiis, expensis J.G.B., 1725.

https://biblioteca-digitala.ro

d'une centaine de pages, est composé par des lettres datées de 1721 et 1723, attribuées à un tout aussi mystérieux „M.L., nob. et clariss. V.C.I.R.", donc un sujet de l'Empire, toutefois demeurant aux Pays-Bas, si la localisation indiquée — Leyde et La Haye — n'est pas fictive. En l'état actuel des choses, il est difficile de se livrer à des hypothèses sur l'identification de l'auteur. Ce que l'on peut dire c'est qu'un chapitre s'attache à montrer l'imposture de Gian Antonio Lazier et à examiner sans indulgence le travail d'historien de l'abbé de Nicollis, qui s'était efforcé de rendre convaincante la filiation entre Manuel II Paléologue et le prétendant. Les inventions généalogiques de la famille Angelo avaient frayé le chemin à cette *Anacephalaeosis* dérisoire, incapable d'atteindre à la vérité historique: „Librum illum legeram, quem Posonii anno 1722 Laurentius Vigilius de Nicollis Tridentinus edidit, in quo quidem tam absurda exarantur, et falsa, ut pudor illi periisse videatur"[31]. Heureusement, ces scrupules n'empêchent pas l'auteur de reproduire la généalogie qui a suscité ses critiques:

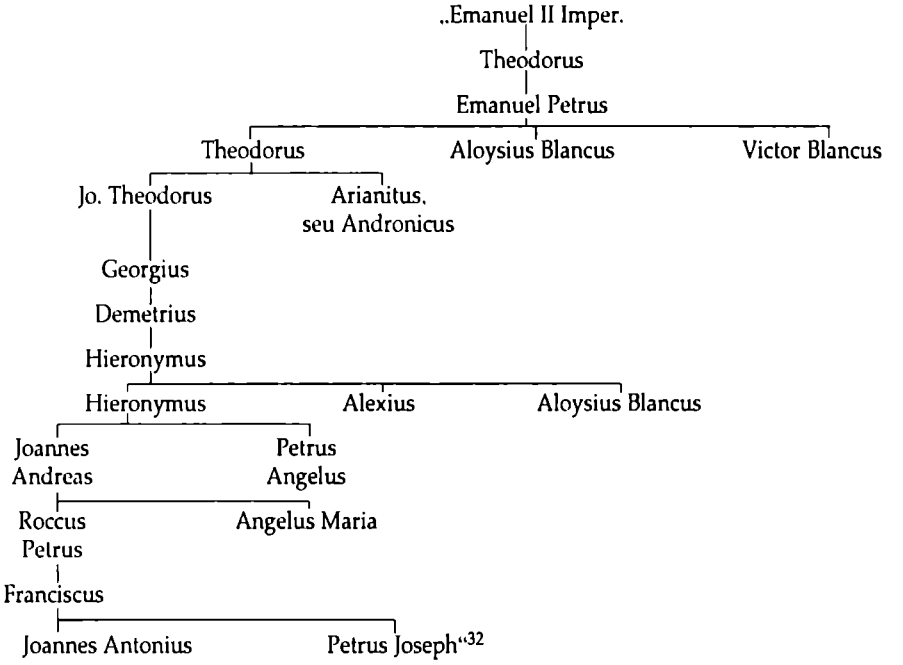

La première erreur qui saute aux yeux c'est d'avoir introduit dans la généalogie des Paléologues un fils du despote Théodore qui n'a jamais existé[33]. A ce prétendu „Emmanuel Petrus" on suppose trois fils, dont le premier serait la souche des Angelo, tandis que le second devrait être cet „Aloysius Blancus Palaeologus" de la fin du XVe siècle, connu par un document de Frédéric III. La présence d'un „Arianitus, seu

[31] *Ibid.*, p. 77.
[32] *Ibid.*, p. 84.
[33] Averkios Th Papadopulos, *Versuch einer Genealogie der Palaiologen*, Amsterdam, 1962, p. 60: Théodore II, despote du Péloponnèse de 1407 à 1443, ayant épousé Cleopa Malatesta, n'a eu qu'une fille, Hélène.

https://biblioteca-digitala.ro

Andronicus" se rapporte à la tradition d'une parenté avec les Arianitès, dynastes albanais. Giovanni Andrea Angelo a pour frère Pietro Angelo (qui, en réalité, était son père) et pour père Hieronimo (grand-père ou grand-oncle[34]). Gian Antonio Lazier figure comme descendant direct des Angelo.

Un autre problème à résoudre était celui des prétentions de la famille Bianchi. On a vu que L.V. de Nicollis leur offrait une place dans le tableau généalogique où il avait regroupé les ancêtres de G.A. Lazier. Au contraire, pour „M.L." tout se réduit à un vulgaire faux dont il rend responsable Vincenzo Bianchi. Celui-ci avait inséré son ascendance dans la généalogie suivante:

„Emanuel II Palaeologus Imperator
|
Theodorus
|
Emanuel Petrus Palaeologus
|
Sebastocrator. Epiri Comes
|
Aloysius Blancus Palaeologus
|
Hieronymus Blancus Palaeologus
|
Aloysius Blancus Palaeologus
|
Vincentius"

Ce second volet reçoit le même accueil méprisant que le premier. On ne manque pas de rappeler que Vincenzo était un notaire habile à falsifier les documents et que son père avait été un simple percepteur des accises à Venise: „*Circa initio decimi septimi saeculi Venetiis degebat quidam Aloysius Blancus, qui numeratoris operam Magistratui, qui mercium ex Urbe egressui praesident* (all'officio dell'uscita), *praestabat. Huic filius fuit Vincentius, quem res magnas animoversantem Palaeologi illustre cognomen ex pluribus publicis documentis, ex quibus paternum genus, quale fuerit, dignoscitur, usurpasse constat... diplomata confecit quae Friderico III et Maximiliano II Imperatoribus Germanorum tribuit, atque typis dedit Venetiis*". Le second des documents cités, en date du 15 août 1576, nous est inconnu. Le premier, auquel faisait aussi allusion le diplôme conféré à Ioannis Kottounios, a été forgé pour donner quelque vraisemblance à cet échafaudage généalogique. C'est ainsi qu'on faisait dire à Frédéric de Habsbourg: „*Emanuel Petrus Palaeologus, cognomento Blancus, Pater tuus, quem Nos inter cariores Nostros Habuimus amicos, Dux fuit et Comes Epidauri, Dynastesque Macedoniae et Valachiae..., qui Venetias ex Aula Sereniss. Joannis II Regis Cypris profectus Elisabetham Rallum, summo loco, atque adeo summo Patre notam, Caesareis nostris auspiciis uxorem duxit*" etc. Ce qui provoque, comme seul comentaire, un haussement d'épaules impatient: „*haec adeo ridicula sunt auditu, ut referre pudeat*"[35]. Pour achever d'écarter ces prétentions dont l'absurdité avait

[34] A. Pippidi, *op. cit.*, pp. 260, 263; Desmond Seward, *op. cit.*, pp. 27, 29.
[35] *ἐξέτασις*, p. 79.

https://biblioteca-digitala.ro

été dénoncée dès les premières pages, on cite également des documents authentiques — par exemple, le testament d'Alvise Bianchi (1584) —, prouvant que l'origine impériale byzantine de cette famille n'était pas invoquée avant 1626. Telle est la vérité, néanmoins avec deux précisions. Le rapprochement entre les Paléologues et la cour de Chypre n'est pas un hasard, car l'unique fille du despote de Mistra, Théodore II, a épousé Jean II de Lusignan. D'autre part, plusieurs membres de la famille Rhalis (ou Raoul) se sont effectivement refugiés en Italie après la chute de Constantinople[36]. Les mentions de la Valachie et de la Macédoine, ainsi que celle du Péloponnèse, parmi les titres ainsi rétrodatés du XVe siècle, paraissent provenir de l'exemple de Jean-Georges Basilikos, donc de la fin du XVIe siècle.

Un savant faussaire. Modèle d'érudition baroque, le volume que nous examinons contient, dans sa troisième et dernière partie, „Δοκιμασία in epistolam clarissimi viri Gasparis Scioppii" un texte extrêmement curieux et nullement destiné à la publication, car, dans cette lettre du 24 avril 1631 envoyée à Giovanni-Andrea, prince de Macédoine, on peut reconnaître, pas à pas, la démarche qui a construit la généalogie des Angelo et l'a perfectionnée.

Le premier auquel on s'était adressé pour compiler une histoire de l'ordre Constantinien était le comte Maiolino Bisaccioni (1582–1663), lequel, étant depuis dix ans chevalier de Saint-Georges, avait mis sa plume, comme son épée, au service du prétendant. Grâce aux contacts qu'il avait eus avec la Hongrie et la Moldavie, Bisaccioni ne manquait pas de connaissances sur cette région, mais son point de vue était celui d'un juriste et d'un soldat plutôt que d'un véritable historien. Tout un essaim d'aventuriers tels que lui s'agitait alors autour du projet de croisade du duc de Nevers et Bisaccioni lui-même était très actif dans cette direction dans laquelle l'avait engagé sa rencontre avec un autre personnage extraordinaire, le „sultan" Jahja, prétendu héritier des Comnène et de la dynastie ottomane[37]. Les deux ouvrages de propagande que Giovanni-Andrea Angelo a fait publier — *Statuti et Constitutioni della Sacra Militia Aureata Angelica Constantiniana di San Giorgio* (Bologne, 1612) et *Privilegi Imperiali et Confermatione Apostolica* (Venise, 1626) — sont dus à Bisaccioni. Cet inlassable polygraphe s'était montré trop négligent dans la rédaction des généalogies byzantines, où il avait laissé se glisser trop de contradictions, d'invraisemblances ou d'incertitudes. Son travail fut sévèrement critiqué par un érudit allemand, Kasper Schoppe (1576–1649), plus connu sous le nom latinisé de Scioppius. A son tour, celui-ci annonce un ouvrage, *Instauratio S. Constantinianae Militiae S. Georgii,* qu'il aurait sous presse, *„aspettando la chronica dell'ordine che'l sig.co. Bisaccioni mi vuol mandare"*. Scioppius vise à restaurer la crédibilité d'un mythe historique. Son dessein avoué est de corriger les erreurs de son prédécesseur (*„nella Genealogia mandatami dal sig. Bisaccioni si trovano cose contradette da tutti gli Historici"*). Les observations de Scioppius

[36] Antonios H. Hatzi, Οἱ Ῥαουλ, Ραλ, Ραλαι (1080–1800), Ἱστορικὴ μονογραφία, Kirchhaim, 1909.

[37] A Pippidi, *op. cit.*, p. 266. Voir encore Ştefan Andreescu, *„Sultanul Jahja" şi Radu Vodă Mihnea: un episod din istoria Mării negre în veacul XVII,* dans *Revista istorică,* nouv. série, 2, 1991, 11–12, pp. 679–699.

https://biblioteca-digitala.ro

aboutissent à une version jugée plus conforme aux sources. Il a déjà communiqué à Bisaccioni une première esquisse de la filiation qui rattacherait Giovanni-Andrea Angelo à l'empereur Isaac II „*Ho mostrato che la genealogia di V.Alt. s'hà da far cosi:*

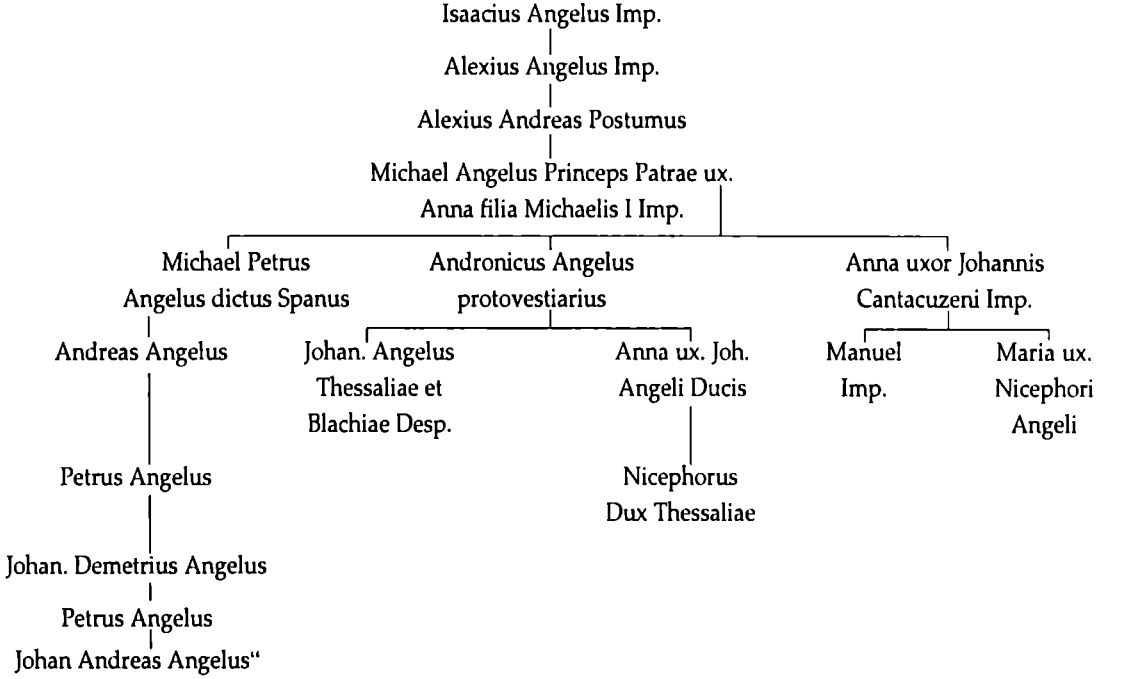

Fier de sa connaissance approfondie des textes, Scioppius attend les éloges de son correspondant, auquel il explique: „*Questa Genealogia non patisce nissuna oppositione. Al grado 21 che Alexius Andreas fosse figlio di Alexio Imperatore et nipote d'Isaacio Imperatore, padre di Michaele, non si trova negli Autori Greci, non viene però contradetto et ha verisimilitudine... Che poi Michael Angelus, dictus Petrus Spanus, fosse figlio di Michaele et fratello di Andronico Angelo non viene contradetto da nissuno et si ha da creder alla traditione*".

Malheureusement, il est impossible de voir dans ce travail autre chose qu'un tissu de confusions. Les empereurs Isaac II et Alexis III étaient frères[38], le second n'a jamais eu de fils, le despote de Néopatrai „Michel" (Démétrios") qui fut le gendre de l'empereur Michel (VIII Paléologue) n'appartenait pas à la famille Ange[39]. Jean VI Cantacuzène n'a pas eu comme épouse une Anne Ange autrement inexistante[40], son fils Manuel fut despote du Péloponnèse[41], mais il est exact que sa fille Marie a été la femme de Nicéphore II, despote en Epire[42]. Andrea Angelo, celui du XVe siècle, n'était

[38] Κωνσταντίνος Βάρζος *Ἡ γενεαλογία τῶν Κομνηνῶν*, τ.΄Β Thessaloniki, 1984.

[39] A.Th. Papadopulos, *op. cit.*, p. 29.

[40] Donald M. Nicol, *The Byzantine Family of Kantakouzenos (Cantacuzenus), ca 1100–1460*, Dumbarton Oaks, 1968, p. 108.

[41] *Ibid.*, pp. 122–129.

[42] *Ibid.*, pp. 130–133; idem, *The Despotate of Epiros, 1267–1479*, Cambridge 1984, pp. 111–113, 127, 134–136.

https://biblioteca-digitala.ro

pas le fils, mais le gendre d'un Spano (prénommé Alessio et non Pietro[43]). Nicéphore II Orsini est confondu avec Nicéphore I Ange, tandis que son père, Jean II Orsini, marié à Anne, la fille d'Andronic Paléologue le *protovestiarios,* étant pris pour son homonyme Jean II Ange Doukas, devient le beau-frère du despote Jean I de Thessalie, qui vivait au siècle précédent[44]. Cette incroyable série d'imbroglios n'est pas précisément faite pour nous assurer de la valeur des recherches de Scioppius.

Pourtant, celui-ci insiste sur le caractère scientifique de sa démonstration. Il propose aussi une généalogie des Ange d'Épire et de Thessalie qui n'est pas moins audacieuse:

..Constantinus Angelus Philadelphiensis
cujus uxor Theodora filia Alexii Comneni Imp.

- Andronicus Angelus
- Johannes Angelus Ducas sebastocrator
  - Manuel Angelus Rex Epiri
  - Michael Angelus I Dux Thessaliae et Epiri
    - Michael Angelus II Dux Thessaliae et Epiri
      - Nicephorus Angelus Despota Epiri cujus uxor. Anna Paleologa, Michaelis I Imp. consobrina, ducta anno 1263
        - Nicephorus Angelus II Despota
          - Johannes Angelus Ducas Contus Despota, cujus ux. Anna filia Andronici Angeli protovestiarii
            - Nicephorus Angelus Dux Thessaliae et Albaniae Princeps"
        - Gabriel Despota interfectu a fratre Nicephoro
        - Thomas Angelus Despota cujus ux. Anna filia Michaelis II Palaeologi Imp. occisus a nepote Johanne
      - Johannes Angelus
      - Michael Angelus
  - Theodorus Angelus Rex Thessaliae
    - Johannes Angelus Rex Thessaliae
  - Isaacius Angelus
  - Constantinus Angelus

Répondant par avance aux objections, Scioppius croit nécessaire de défendre sa bonne foi, même si cela l'amène à contredire sa source: „*Resta solo una cosa che può esser di qualche pregiuditio a V. Alt., cioè che gli Autori dicono che Isaacio Angelo Imp. fù figlio di*

[43] Charles Hopf, *Chroniques Gréco-Romanes inédites ou peu connues*, Berlin, 1873, pp. 306, 535.
[44] D.M. Nicol, *The Despotate of Epiros*, passim.

https://biblioteca-digitala.ro

Andronico Angelo e nipote di Costantino Angelo. Il qual (dice Niceta Choniate) non fù di casa Comnena, ma Angela, genere non admodum nobilis sed valde formosus. Et chiama Johannem Angelum Sebatocratorem fratrem Isaacii Imp. il quale repudiato Angeli cognomento, ut humiliore, Comnenus appellari voluit. Ho scritto al sig. Bisaccioni come si ha da uscir da questa difficoltà, cioè con dire che fù parte errore, parte malignità di Niceta. L'error fù che Alexio Comneno Imperatore hebbe un figlio Andronico Comneno, e una figlia Theodora moglie di Constantino Angelo, della quale nacque Andronico Angelo Et così si equivocò da un Andronico all'altro, essendo vero che Isaacio Angelo Imperatore fu figlio di Andronico Comneno, nipote di Alexio Comneno Imp., e non figlio di Andronico Angelo, ne nipote di Constantino Angelo, come Niceta dice, e mette ancora il Bisaccioni nella sua Genealogia".

Il est vrai qu'un Andronic Comnène, fils d'Alexis I, a bien existé[45]. Cependant, Isaac II n'était pas son fils, mais le petit-fils de sa soeur Théodora[46]. En identifiant exactement Jean Doukas (vers 1125–vers 1200) comme ancêtre de la branche des Ange d'Épire et de Thessalie, Scioppius a réussi à reconstituer sans erreur les trois générations suivantes[47]. Les confusions recommencent avec le despote Thomas (assassiné en 1318 par un de ses neveux: ce n'était pas Jean II, mais son frère Nicolas Orsini)[48], avec Nicéphore II (né vers 1315, donc appartenant à une génération plus jeune), etc. Jean II apparaît à la fois comme fils et comme père du même Nicéphore II.

Dresser des généalogies ne nourrissait point son homme. Scioppius espérait sans doute que le prince de Macédoine allait l'investir chevalier de son ordre et il osait même lui recommander de ne pas imposer aux Allemands la règle du jeûne[49]. Il n'obtint probablement pas de récompense, ce qui le dissuada de publier l'ouvrage qu'il avait projeté. Bientôt, on le retrouvera engagé dans la controverse religieuse, prenant avec ardeur le parti des catholiques[50]. Il n'est pas sans intérêt de découvrir dans cette vie tumultueuse, dispersée entre les activités les plus diverses, un épisode qui, en flattant son ambition, lui a fourni l'occasion de s'approcher des études byzantines.

La tradition historique des Cantacuzène et la liste des grands-maîtres. C'est le moment de revenir à un autre personnage de cette histoire, qui nous intéresse pour la transmission ultérieure de la légende de l'ordre Constantinien. Il s'agit de Rodolphe Cantacuzène (1699–1761). Les recherches sur sa biographie — ou sur celle de son frère Constantin[51] — ont déterminé avec précision quelques nouveaux détails. Nous

[45] K. Βάρζος, *op. cit.*, t. Thessaloniki, 1984, pp. 229–237.

[46] *Ibid.*, pp. 656–662.

[47] *'εξέτασις*, pp. 85–86.

[48] D.M. Nicol, *op. cit.*, pp. 80–83.

[49] „In quanto alli statuti di San Giorgio, metto in consideratione a V. Altezza che questi nostri Todeschi non ponno sentir niente di digiuni. Et così sarà necessario di mettervi dentro che ne' luogi settentrionali, dove l'aria ricerca più nutrimenti, gli cavaglieri invence di digiunar dicano delle orationi. Altrimenti son sicuro che non v'entrarebbono".

[50] Gaspar Scioppius, *Consultatio de causis et modis componendi in S.R. Imperio Religionis dissidii*, Augsbourg, 1631. Sur cet auteur, voir Sergio Bertelli, *Ribelli, libertini e ortodossi nella storiografia barocca*, Florence, 1973, pp. 26–32, 181–182.

[51] Récemment, Jean-Michel Cantacuzène, *Mille ans dans les Balkans Chronique des Cantacuzène dans la tourmente des siècles*, Paris, 1992, a apporté la preuve que, contrairement à la version selon laquelle Constantin aurait été remis en liberté en 1781, il était mort en prison en 1768.

https://biblioteca-digitala.ro

sommes ainsi renseignés sur les conditions difficiles dans lesquelles le prétendant, pour se faire valoir en pays étranger, sollicitait une pension ou une solde, ou essayait de profiter de la credulité des vaniteux. Ce qui apparaît maintenant de la façon la plus nette c'est que, de 1717 à 1719, au cours de leurs efforts de se placer auprès des Habsbourg ou à la cour du tzar, les frères Cantacuzène ont commencé le travail de construction d'un mythe généalogique[52].

Il serait utile de nous arrêter un peu plus longuement sur l'entourage de Rodolphe Cantacuzène et sur les relations créées autour de lui, qui ont intégré les chevaliers de l'ordre dans cette société transnationale qu'était la noblesse européenne du XVIIIe siècle. On a signalé[53] aux Archives d'État de Jassy un certain manuscrit qui avait été conservé parmi les papiers des Cantacuzène de Băleni[54]. Une étude héraldique du ms. 2617 est encore à faire, car plusieurs pages sont illustrées de diverses armoiries. Le volume (24 x 37,5 cm), relié en cuir et doré sur tranche, comprend 117 folios numérotés, dont seulement 37 écrits ou enluminés. Après chaque nom est figuré, en couleur, le blason du personnage.

f.2^r „Liber aureus Sacrae Angelicae Aureatae Constantinianae Militiae Augusti Ordinis Sancti Megalo-Martyris Georgii in quo continenteur Nomina Magni Insignis Ordinis Magistri, Magnorum Priorum, Summi Magisterii Supremorum Praefectorum, et in Dignitate Primae et Secundae Classis constitutorum Officialium, Superiorum Magisterii Sacellanorum caeterorumq. Insignis Ordinis Torquatorum Equitum atque Iustitiae Professorum et Gratiae Dispensatorum, nec non Augusti Ordinis Nobilium Matronarum ab Anno Salutis MDCCXVII"

f.3^r „Augusti S.M. Ordinis Magnus Magister Ser-mus D.D-us Radulphus Prps Cantacuzenus etc.etc." (sans armoiries)

f.4^r „Nomina Magnorum Insignis Ordinis Priorum" (blanc)

f.6^r „Seren-mus et Rev-mus in Christo Peter Joasaph IV^tus S.R.I. Princeps, Archi-Episcopus Primae Iustinianae et totius Albaniae, nec non Macedoniae, Thessaliae et Illyrici Summus Sacerdos etc. Die XIV Mensis Septembris a. 1718 per totas Partes Orientales tam in Asia quam Europa creatus Supremus Magnus Ordinis Prior"

f.7^r „Ser-mus Princeps Constantinus Cantacuzenus Magni Magistri Frater per totum Russiae Imperium Partesq. Polloniae Regni Die VIII^a Mensis Martii in Mag. Priorem creatus Anno 1728"

f.9^r „Ser-mus Princeps Georgis Cantacuzenus per totum Regnum Daciae Partesq. Ejus Die 7^a Maii in Magnum Priorem creatus Anno 1728,

[52] Cf. l'introduction de Paul Cernovodeanu à Dimitrie Cantemir, *Scurtă povestire despre stârpirea familiilor lui Brâncoveanu și a Cantacuzinilor*, Bucarest, 1995, pp. XX–XXVI.

[53] Ștefan S. Gorovei, dans le compte-rendu de mon livre, *Hommes et idées du Sud-Est européen*, dans *Anuarul Institutului de Istorie și Arheologie din Iași*, XVIII, 1981, pp. 732–733.

[54] Je transcris ici un fragment d'une lettre adressée par Hélène Donici (née Cantacuzène) à son amie Gabriela Țiteica, le 1 septembre 1981, au sujet de la destruction de la bibliothèque de Băleni: „Deux volumes de Bezviconi par hasard étaient à Bucarest et ont été sauvés avec bien peu des beaux *hrisoave* de Petru Rareș et de Ștefan. Heureusement que le beau parchemin du testament de Iordache à sa belle-fille a pu réintégrer Iassy, avec le livre de Rodolphe. Je crois qu'à ce propos il y eu une assez sombre histoire: il aurait *vendu* à diverses personnes, dont, je crois, un Juif. Serait-ce un fourreur et tous ces petits animaux qui sont sur un des blasons auraient-ils été choisis comme armes parlantes? Cela m'amuse. A la suite de ce scandale, on lui aurait retiré le droit de conférer cet ordre".

https://biblioteca-digitala.ro

Ser-mus Princeps Matthaeus Cantacuzenus per totum Regnum Daciae Partesq. Ejus in Magnum Priorem creatus Die 7ª Maii A. 1735"

f.11r „Ill-mus et Excell-mus Ioannes Fridericus S.R.I. Comes ab Hoohrn per Partes Suecorum Gotthorum et Wandallorum Regni in Magnum Priorem creatus Die 7ª Maii Anno 1728"

f.14r „Ill-mus et Excell-mus Ferdinandus Baltasar S.R.I. Comes de Grawenstein per totam Daniam et Partes Norvegiae Regni in Magnum Priorem creatus Die 20 Aprilis Anno 1730"

f.15r „Ill-mus et Excell-mus Thomas Milord Nugent, Comes de Valdesotto, Hispaniae Primae Classis Magnas, per Angliam, Scotiam et Hiberniam in Magnum Priorem creatus Die 1ª Augusti Anno 1742"

f.16r „Nomina Supremorum Augusti Magisterii Insignis Ordinis Praefectorum"

f.17r „Ill-mus Vladislaus S.R.I. Comes a Malaesco, creatus Die Prima Augusti creatus *(sic)* Anno 1717"

f.18r „Ill-mus Henricus Christianus S.R.I. Comes de Königsmark creatus Die XIV Septembris Anno 1730"

f.20r „Ill-mus et Rev-mus Pater Ioan. Innocentius de Klein S.R.I. Liber Baro de Szadd Transsylvaniae, Vallachorum Ep-pus, creatus Die XIV Septembris Anno 1735"

f.22r „Ill-mus Ioan Philippus S.R.I. Comes de Zobel creatus Die XX Martii Anno 1739"

f.23r „Primae Classis Magisterii Officia et Nomina Officialium"

f.24r „Supremus Cancellarius
Praefectus a Malaesco"

f.25r „Capituli Decanus
Praefectus de Königsmarck"

f.26r „Supremus Camerarius
Praefectus de Zobel"

f.27r „Magisterii Praepositus
Eques de Dupprayi"

f.28r „Supremus Caeremoniarius
+ Eques de Iordanes
+ Eques de Chabert"

f.29r „Procurator Generalis"

f.30r „Magisterii Sacellorum Superintendens
Praefectus de Zobel"

f.30v „Mag. Thesaurarius
Eques Muroalto de Capitanei"

f.31r „Cancellariae Director"

f.31v „Syndicus Capituli"

f.32r „Auditor"

f.32v „Protonotarius"

f.33r „Chartophilax"

f.33v „Armorium Heralda"

f.34r „Vestiarius"

f.34v „Custos"

f.35r „Depositarius"

https://biblioteca-digitala.ro

f.35^{v} „Receptor"
f.36^{r} „Capellani Majores Ritus Graeci et Latini"
Rev-mus Pater Auxentius Pangalus Choro Ep-pus Tetrapoleos et Archimandrita Sanctae Mariae in insula Zia, Graecus
Rev-mus Pater Theocletus Pollydis insulatus Abbas Pollis Janniae in Macedoniae, Graecus
Rev-mus Pater Leontius Mosconna, Patriarchatus Hierosolymae Archimandrita, Graecus
+ Rev-mus Pater Adolphus Ignatius Schaomburg insulatus abbas S. Ioan. Baptae Proto-Notarius Apostolicus, Latinus
+ Rev-mus Pater Hieronimus Izmajevich Abbas Sancti Martini Dalmatorum, Latinus"
f.36^{v} „Rev-mus Pater Florentius Dominici, Abbas Sancti Petri in insula Chio, Latinus
Rev-mus Pater Erasmus de Ablonita, Ep-pus Arcadiae in Regno Candiae, Graecus"
f.37^{v} „Anno 1753. Illustris Vir Stanislaus Didacus Comes Tarnoviae, creatus die Dominico 13^{a} mens. Maii, Kompiolsky in Palatinatu Cracoviae. NB Extra capitul."

Que de titres extravagants, que de noms qui évoquent soit des cadets de vieille noblesse cherchant fortune, soit des bourgeois souhaitant entrer dans le milieu aristocratique! Si l'on excepte les frères Cantacuzène, avec leur cousin Matthieu et le père de celui-ci, Georges, d'une branche refugiée en Transylvanie („Dacie"), sous la protection de l'empereur, de l'Espagne à la Pologne, la compagnie est très bigarrée. Tel gentilhomme allemand au service de la Suède est le frère de la belle Aurore de Königsmark, la mère du maréchal de Saxe (un autre frère, l'amant de Sophie Dorothée de Hanovre, s'est fait assassiner en 1694). Johann Philipp von Zobel est de la famille des barons Zobel zu Darstadt, que Rodolphe Cantacuzène a connu à Mayence, où il se trouvait en 1739: étant né en 1737, il n'avait pas plus de deux ans lorsqu'il a été reçu chevalier. Mais le cas le plus significatif semble celui du jacobite Thomas Nugent (1656–1752), quatrième comte de Westmeath, pair d'Irlande et grand d'Espagne de première classe: après s'être distingué sur le champ de bataille à la Boyne et à Limerick, il sera proscrit en tant que partisan des Stuart et fera une brillante carrière dans l'armée française[55]. Quant aux Roumains accueillis dans l'ordre Constantinien, ils sont, l'un, Vlad Boțulescu de Mălăești, le secrétaire de Rodolphe Cantacuzène, et l'autre le chef de l'Eglise uniate de Transylvanie, l'évêque Jean-Innocent Klein, que le prétendant avait rencontré à Vienne[56]: l'idée d'un „empire de Dacie" auquel ils

[55] Cf. *Dictionary of National Biography*, XIV, où se trouvent également des notices détaillées sur le père et le frère du personnage qui nous intéresse. Ce dernier, John Nugent (1672–1754), cinquième comte de Westmeath, a épousé Marguerite, fille du comte Molza, ce qui révèle la raison pour laquelle Rodolphe Cantacuzène mariera sa fille Cécile à un membre de cette famille, originaire de Modène. Voir aussi Guy Chaussinand-Nogaret, *Une élite insulaire au service de l'Europe: les Jacobites au XVIIIe siècle*, dans *Annales*, 5, sept.-oct. 1973, pp. 1097–1122.

[56] *Raportul d-lui Nic. Densușianu despre misiunea sa istorică în Ungaria și Transilvania*, dans *Analele Academiei Române*, IIe série, t. II, I^{e} section („Partea administrativă și desbaterile"), 1881, pp. 211–212. Klein fut reçu chevalier le 14 septembre 1735 et le diplôme accordé par Rodolphe porte la date du 26 octobre suivant.

https://biblioteca-digitala.ro

rêvaient tous les deux provient certainement de la lecture de l'oeuvre de Cantemir qui avait dirigé l'attention du prélat vers l'époque des origines[57]. L'on retiendra aussi que Léonce Moschonas, l'un des ecclésiastiques orthodoxes inscrits sur la liste des chevaliers, se retrouvait en 1747 parmi les fidèles de Klein, tandis que l'évêque, dans les lettres envoyées de son exil romain, continuait à s'intituler „Sacrae Militiae Constantinianae per Daciam antiquam supremus Praefectus"[58].

Rodolphe Cantacuzène fut un personnage à tel point cosmopolite que les documents concernant son destin rocambolesque doivent être cherchés dans tous les coins d'Europe. Les trois exemples suivants ont été recueillis à Milan, à Budapest et dans une petite ville tchèque.

L'un des plus beaux musées dont s'enorgueillit Milan est la Fondation Poldi-Pezzoli. Ses visiteurs ont eu l'occasion de voir une toile de Vittore Ghislandi, dit „Frà Galgario" (1655–1743), dont la valeur documentaire, méconnue jusqu'à présent, n'est pas inférieure à la remarquable qualité aristique. C'est „le portrait d'un chevalier de l'ordre Constantinien", qu'on a voulu identifier soit avec Giovanni-Andrea Angelo (+1702), soit avec Bartolomeo Odoardo Pighetti (+1735). Sur son appartenance à l'ordre il n'y a pas de doute, car un geste de la main gauche écarte la veste richement broché, pour laisser apercevoir la croix fleurdelisée et ourlée d'or, portant le „labarum" au centre, brodée sur le côté gauche de la poitrine. Le jeune homme, représenté à mi-corps, se redresse avec fierté; la tête, coiffée d'un tricorne par-dessus la perruque courte, aux boucles poudrées, dément l'élégance un peu mièvre de l'ensemble, car l'expression de cet adolescent aux traits prématurément fatigués est franchement désagréable: le regard lourd et dur, légèrement strabique, la bouche méprisante, à la lèvre inférieure épaisse et sensuelle. On dirait l'un des „roués" de la Régence.

Or, l'âge qu'on peut attribuer au modèle ne convient pas à Giovanni-Andrea Angelo, dont nous avons deux autres portraits qui le représentent bouffi et âgé, sous une longue perruque „à la Louis XIV". Pighetti était l'un des dignitaires de l'ordre à Parme, mais rien d'autre ne le recommande pour l'identification proposée. En revanche, il ne paraît pas impossible d'envisager une rencontre du peintre bergamasque avec Rodolphe Cantacuzène à Venise. Le jeune prince s'y trouvait en 1718 et, comme il venait de se proclamer grand-maître de l'ordre Constantinien, on ne peut se défendre de supposer que ce soit précisément lui qui ait demandé à l'artiste de la camper dans son nouvel accoutrement. Si l'âge, toujours difficile à établir, devient un obstacle à cette hypothèse, on nous permettra de noter qu'un autre voyage à Venise, en 1729, est très vraisemblable: Rodolphe aurait eu alors trente ans.

Dans sa biographie il y avait une lacune, de 1728 à 1730. Elle peut être comblée, en partie, par les documents suivants, inédits. Le premier fait voir, déjà en 1728, l'intention des frères Cantacuzène d'aller à Venise pour y récupérer l'argent et les objets de valeur que leur famille y avait laissés en dépôt.

[57] N. Iorga, *Istoria românilor din Ardeal şi Ungaria*, Bucarest, 1989, pp. 277–278; D. Prodan, *Supplex Libellus Valachorum*, Bucarest, 1984, pp. 154, 197.

[58] Zenovie Pâclişanu, *Corespondenţa din exil a episcopului Inochentie Micu Klein*, Bucarest, 1924, pp. 33, 101–102, 106–107.

https://biblioteca-digitala.ro

„Sacra Cesarea Reale Cattolica Maestà, Signore, Signore Clementissimo,

Essendo venuta la nostra madre in Venezia, ove sorpresa da indisposizione si trattiene, portatasi colà accausa di certi piccioli interessi, per aggiustare i quali non potendosi senza portarsi a quella parte anche uno di noi, ci esorta di supplicare la M.V.C.C. per la permissione d'andarvi per qualche tempo, sì per aggiustare quei affari, che per vederla dopo sì lunga divisione; onde umilmente supplichiamo la M.V. per tale permissione. Però, Augustissimo Imperadore, siccome i nostri antenati a riguardo della divozione che sapevano professare la Ser-ma Repubblica Veneta all'Augustissima Casa di V.M.C.C. hanno tenuto anch'egli e coltivato una continua buona amicizia e corrispondenza colla suddetta Repubblica, anche dandogli ogni aviso opportuno e vantaggioso per essa in necessari tempi, ciocchè è anche obbligata di riconoscere, nè altre riconoscenza pretendiamo, se non, che in riguardo di quelli che si fanno nostri meriti abbia riflessione e non permetta che noi, i nostri agenti colà o interessi nostri patiscano alcun fastidio.

Sicché dunche prostrati umilmente supplichiamo la Pietà di V.M. che ci conceda a quella Republica e ci avvalora con una sua Imperiale commendatizia in nome di noi due fratelli, che trovandoci sotto gli auspici di V.M.C.C. abbia da fare ogni riflessione per le nostre persone presenti o assenti, come pure per i nostri agenti sostituiti da noi presentemente o all'avvenire, ed ogni altro interesse che colà abbiamo, o che potessimo avere, ed aggraziarci con un nuovo ordine per il Signor ambasciadore a quella Repubblica, Conte Bolagnos, acciocchè il medesimo non solo faccia valere come devono la Sue Auguste commendatizie, ma anche prendere noi ed ogni cosa appartenente a noi sotto la Imperiale protezione e che non debba permettere d'esserci fatto alcun torto in niente. Nello stesso tempo, Augustissimo e Piissimo Cesare, siccome dalla Somma Clemenza della M.V. l'anno passato fummo aggraziati con benignissime commendatizie per la Polonia, imploriamo dalla Sua Paterna Pietà che coll'occasione che il Signor Conte di Flemming, Feldmareschiallo della Maestà di quel Rè, è qua, rilasci i suoi Augusti ordini all'Eccellenza del Signor Conte di Sinzendorf, Gran Cancelliere, di parlargli e farli communicare la volontà della M.V.C.C. e far valere le dette Imperiali lettere; e che la Maestà Vostra comandi che sieno rinovate le medesime con più efficacia, sì per il Re, che per la Repubblica, con aggiungervi anche, che siccome la M.V.C.C. ci ha onorato della Sua Augusta Imperiale protezione ed assistenza con effetti, così anch'essi a riguardo dell'efficacia delle raccomandazioni di V.M. e de'serviggi dalla nostra Casa prestati, alla M.V. ben noti, devono concerderci il ricercato Indigenato ed ulteriore assistenza, da noi ben meritata; ciocchè ridonderà a maggior gloria della M.V.C. Cesarea.

Questo umilmente imploriamo della Somma Misericordia di M.V. per il cui Augusto serviggio in ogni tempo saremo pronti a sacrificare le propie vite, come i nostri; con che prostrati e genuflessi imploriamo l'esaudimento,

Augustissimo Imperadore,
Della Sacra Cesare Reale Cattolica Maestà Vostra
Umilissimi Vassali e Servidori
Ridolfo e Constantino, Prencipi Cantacuzeni,

https://biblioteca-digitala.ro

Figliuoli del quondam Stefano Prencipe
Cantacuzeno e di Vallachia m.pr.
(In dorso:) Praesentirt 8. April 1728[59]

L'historien hongrois E. Veress, dans les papiers duquel nous avons retrouvé la copie de ce document, signale la présence dans le même dossier de trois autres documents qu'il s'est limité à résumer. Il s'agit de deux requêtes adressées à l'empereur, sans indication de la date, mais devant être écrites vers la même époque: l'une au sujet de la demande d'indigénat, appuyée par l'argument de la parenté entre les Cantacuzène et la famille Potocki; la seconde, se réfèrant à l'audience que les frères ont obtenue du comte Sinzendorf, ajoute la prière qu'on leur accorde une rente annuelle en Pologne. Ils estiment que cette faveur leur est due à cause des mérites de leurs ancêtres, dont trois sont cités: „il Principe Silvano Avolo, il Principe Constantino Zio ed il Principe Stefano Padre"[60]. Veress a également vu un mémoire de *quinze* pages, sans date, où Rodolphe Cantacuzène retraçait l'histoire de sa famille et qu'il avait préparé pour le grand duc de Toscane, duc de Lorraine et de Bar, au moment où il quittait le service impérial (donc, probablement, en 1740).

Jusqu'à ce que ce texte de chronique émerge, glorifiant l'ancien lignage des Cantacuzène, on retiendra du document précédent, ainsi que des lettres qui suivent, le souci d'enracinement et d'identité qui fait de Rodolphe un courtisan flagorneur et écrivassier. C'est ainsi qu'il s'adresse à l'ambassadeur autrichien en Russie, le comte František-Karel Vratislav de Mitrovice, afin de surveiller par ses soins les péripéties lointaines de Constantin Cantacuzène, qui s'était rendu à Saint-Pétersbourg:

„Ill-mo et Ecc-mo Signor mio Piacevol-mo,

Questo tuttavia privo di favoritissime di V.E., ne sapendo comprender per cagione che i suoi molti affari, o qualche disordine della Posta, prendo tuttavia la libertà di continuare a recargli questo nuovo incommodo, supplicandola del sicuro ricapito dell'annesso piego, per il P-pe Constantino mio Fratello. E mentre la prego di compatir al'importunità mia, sospiro altresì l'onore di molti suoi stimatissimi command-ti per gloriarmi sempre più con tutto il rispetto di V.E.

Divotissimo obbligatissimo

serv. vero
Ridolfo di Vallachia

Vienna 14 apr. 1729
Ecc.S-r Co. Wratislaw"[61]

[59] L'original se trouve au Staatsarchiv de Vienne, „Moldau-Wallachei", fasc. 22. Je n'ai vu que la copie qui se trouve aux Archives de l'Académie Hongroise des Sciences, à Budapest, dans les papiers d'A. Veress, ms. 452, pp. 170–172. La collection *Documente privitoare la istoria Ardealului, Moldovei și Țării Românești*, dont onze volumes ont été publiés par Veress à Bucarest, fut arrêtée par la guerre et le riche matériel qui devait former les volumes suivants, pour la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle, demeure inédit.

[60] Șerban Cantacuzène règne en Valachie de 1678 à 1688, suivi par ses neveux, Constantin Brancovan (1688–1714) et Étienne Cantacuzène (1714–1716). Șerban est nommé „Silvain" dans *Genealogia Cantacuzinilor*, éd. N. Iorga, Bucarest, 1902, pp. 28, 31.

[61] Archives de Jindřichuv Hradec, fonds Vratislav, III B I C/142, cart. 128.

https://biblioteca-digitala.ro

Cinq mois plus tard, Constantin n'était pas encore de retour et son frère devait s'excuser pour lui:

„Eccellenza,

L'essere tanto tempo privo delle grazie di V.E. mi da ora necessitato impulso di rinovare alla med-ma la mia osservanza, essendo che devo con mio gran ramarico preintendere il giusto risentimento che tiene quest' Aug-me Padrone a causa mio Fratello per tanto tempo riserbi il suo ritorno a questa Corte, e l'ho preinteso ancora maggiore d'alcuno di questi Sig-ri del Ministero, perche la mente di Sua M-tà fu solo per alcuni mesi, e non per continuato tempo, che ora è già scorso l'anno. Ne pure è cosa necessaria che il med-mo ricerchi stabilirsi app-o un Pr-pe Forastiere, ma bensì deve uniformarsi alla volontà e mente di q-to n-ro Aug-mo, cio che è a me di non poco cordoglio, e devo con rossore andar sempre speculando nuovi pretesti per radolcire questa dilazione della sua venuta e ritorno, che alla fine più nulla mi serve. Tutto questo che ora porto alla notizia di V.E. si verifica nella Lettera scrittali per ordine di S.M.C. da S.E. il Sig-r Camer-re Magg-re Conte Cobenzel, nella quale dice che S.M. molto volentieri ne vederebbe il fine di questi nostri affari, dal chè è ben chiaro il poter conchiudere non essere mai stata la mente di S.M. che mio Fratello s'impieghi in servizio d'una Corte Forastiera, però questo disordine vien causato dalla propria negligenza del med-mo. Onde ne porto a V.E. le mie sincere preghiere, acciò si compiaccia medesimam-te uniformasi alla mente del N-ro Aug-mo ed operare in modo che mio Fratello senza veruna dilazione solleciti il suo ritorno a questa Corte, ed abbenchè li nostri affari ricercassero ancora qualche tempo, lasci il tutto in abbandono e procuri più sollecitam-te sia possibile la sua venuta, mentre che molto più ci preme la grazia d'un tanto Monarca che tutto il resto, e sarà ciò di mia non poca consolazione, essendochè mi vedrà libero di più dover studiare pretesti per nascondere questa sua gran negligenza. Tutto ciò mi comprometto dal generoso cuore di V.E., e che sarà per consolarmi con riveritisssima sua per dollevarmi dall'affanni ne quali per questa caggione mi ritrovo, e tanto più m'assicuro essendochè in questo si osserva la mente espressa a giustificata dello N-ro Aug-mo P-rone. Con questa speranza dunque supplico ancora l'E.V.-a onorarmi di frequenti suoi commendam-ti, acciochè possa nell'esecuzione de med-mi farle conoscere con quanto distinto ossequio mi protesti

Vienna, Di V.Ecc
5 9-bre 1729 Devotissimo obblig-mo serv. vero
il P-pe Cantacuzeno di Vallachia"[62]

Tandis qu'il assiège la cour impériale pour obtenir la solde de colonel ou, plus tard, maréchal de camp, Rodolphe tient sa maison de Vienne ouverte à toute sorte d'aventuriers, mène un train de vie extravagant, dissipe sa fortune en entretenant une actrice italienne. Nous avons là-dessus le témoignage du chevalier d'Oliveira qui, se trouvant à Vienne de 1734 à 1740, a beaucoup fréquenté la „casa de Valáquia": c'est lui qui consolait la princesse de l'infidélité de son mari (elle se disait cousine du

[62] Jindřichuv Hradec, fonds Vratislav, III B I C 14 G, carton 128.

https://biblioteca-digitala.ro

landgrave de Hesse-Darmstadt et était peut-être une bâtarde de la branche de Hesse-Cassel, luthérienne)[63]. Oliveira, par l'intermédiaire de Vlad Boțulescu, le secrétaire de Rodolphe, essayait en même temps de vendre à l'ambassadeur d'Espagne les papiers secrets des négociations du Portugal avec les Habsbourg depuis le Congrès d'Utrecht, ce qui représentait quatre-vingt volumes[64]...

Au milieu de ces activités douteuses, Rodolphe Cantacuzène bâtit un roman familial dans lequel fiction et réalité se donnent la main. Nous pouvons l'entrevoir à travers la version retrouvée dans les archives de famille par la fille de Rodolphe, la comtesse Léopoldine O'Donnel, et utilisée par Michel Cantacuzène (1723–vers 1793) pour compiler une formidable *Généalogie,* oeuvre de reconstitution historique soigneuse, mais parfois fantaisiste. Nous avons également la variante fournie en 1765 par l'érudit Georges Saul, auquel Michel avait demandé de refaire le travail nécessaire pour établir sur des bases sérieuses l'antiquité de la „maison" des Cantacuzène. Le résultat illustre clairement ce que le commanditaire attendait de ces recherches et la stratégie appliquée pour combler les lacunes documentaires.

On fera donc remonter sans vergogne l'origine des Cantacuzène jusqu'à l'époque de Charlemagne, en les rattachant à la dynastie des rois de France par l'invention d'un certain Nicolas Valois qui aurait vécu en 800. Les alliances attribuées à ses descendants sont les plus propres à frapper l'imagination: la fille de Tancrède, comte de Hauteville et de Pouille, la fille de Bohémond, prince d'Antioche, une Félicie de Courtenay évoquent les Croisades et à côté d'elles on enregistre une fille, prénommée Polyxène, de l'empereur de Chypre „Alamanos III"[65]. L'idée d'une parenté entre les Cantacuzène et les Valois doit être venue à Saul en lisant les mémoires de Théodore Spandugnino, *De la origine deli Imperatori Ottomani,* dont l'auteur, un Cantacuzène lui aussi par sa mère, avait évoqué les douze pairs de France devant le futur Henri II, auquel il dédiait en 1536 son ouvrage[66]. Où pouvait-on trouver ce texte sinon dans le volume, portant le nom du compilateur Francesco Sansovino (1572–1583), *Historia universale delle'origine, guerre et imperio de' Turchi* que Maiolino Bisaccioni avait édité à Venise en 1654?[67] Or, tous les deux, Sansovino et Bisaccioni, avaient été chevaliers de l'ordre Constantinien, en jouant un rôle important dans sa glorification.

Le même livre et, sans doute, les *Familiae Byzantinae* de Du Cange ont fourni à Rodolphe Cantacuzène des indications sur ses aïeux les plus lointains. A la question

[63] Cavaleiro de Oliveira, *O galante século XVIII,* trad. Aquilino Ribeiro, Lisbonne, 1966, pp. 90, 135, 201.

[64] Al. Ciorănescu, *Documente privitoare la istoria românilor (culese din arhivele din Simancas),* Bucarest, 1940, p. 265, rapport de José Carpintero, ambassadeur à Vienne, au marquis de La Quadra. L'éditeur a cru qu'il s'agissait du prince *régnant* de Valachie, Constantin Mavrocordato, et le nom d'Oliveira est transcrit „Oliver".

[65] *Genealogia Cantacuzinilor,* p. 32 a (tableau des filiations). Voir à la Bibliothèque de l'Académie Roumaine de Bucarest, ms. 6 083, f. 45. Cf. aux Archives de Musée d'Histoire de la Ville de Bucarest, doc. 27 074, p. 4 („Quoi qu'il en soit, voici par ordre chronologique la filiation de la maison Kantacuzène donnée par le M. Kir Saül, complétée par les documents fournis par la comtesse O'Donnel").

[66] N. Iorga, *Byzance après Byzance,* Bucarest, 1971, p. 32, n. 69.

[67] Première édition de Venise en 1 568. En 1573 Sansovino va publier *Statuti e Capitoli della milizia aureata, angelica, Constantiniana di San Giorgio.* Cf. Marchese Giovanni Bisogni di Nisida e Castiglione, *Storia e genealogia delle imperiali famiglie Comneno e Tocco Paleologo d'Angiò,* Rome, 1950.

https://biblioteca-digitala.ro

de savoir si de tels ouvrages d'érudition pouvaient arriver à la connaissance de notre généalogiste, on trouve confirmation dans une lettre du marquis de Nointel à Colbert, racontant en 1672 sa rencontre avec le patriarche de Constantinople Denys IV („Je luy ay fait présent de toutte l'*Histoire byzantine*") et dans un rapport de l'abbé François Sévin, à son retour du voyage en Orient à la recherche de manuscrits grecs, qui proposait d'envoyer „les six volumes de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions* au prince de Valachie"[68]. C'est ainsi que la Byzantine du Louvre, imposante série d'une vingtaine d'in-folios, était entrée dans la bibliothèque du prince Constantin Brancovan[69], où elle a servi aux Cantacuzène de Valachie comme recueil de textes de référence.

Dans les papiers de la comtesse O'Donnell, hérités de son père, il y avait une liste des grands-maîtres de l'ordre Constantinien et une généalogie structurée en six groupes de personnages. Les premiers noms sur la liste étaient ceux des empereurs Jean VI et Matthieu, suivis d'un „césar Démétrios", dont le *floruit* est placé soit en 1380, soit en 1410, et d'un „Andronic, despote de Lesbos", mentionné en 1427 ou en 1405. On reconnaît sans difficulté le sebastokrator Démétrios[70] et son fils, le grand domestikos Andronic Paléologue Cantacuzène[71], ce dernier étant confondu avec son homonyme contemporain, le despote de Thessalonique Andronic Paléologue[72]. Ensuite, Rodolphe a introduit dans la succession des grands-maîtres une série de six Cantacuzène, auxquels il donne le titre ducal et qui devaient remplir le vide du XVe siècle: les liens de filiation entre eux et leurs alliances sont purement imaginaires, mais certains noms pourraient venir du récit de Théodore Spandugnino. Par exemple, „Matthieu, duc d'Albanie" (qui n'est autre que le père de Spandugnino[73]) ou un „Etienne Cantacuzène, duc d'Epire" (à identifier avec le despote de Serbie Etienne Branković)[74]. Mentionné en 1490, „Aloysius Vulco-Blanc" doit une partie de son nom à la forme „Vulgo" sous laquelle les Branković sont appellés par Spandugnino; pour le reste, il s'agit de cet „Aloysius Blancus Palaeologus" qui aurait reçu en 1419 un diplôme de Frédéric III. Celui qui, selon la généalogie produite par Vincenzo Bianchi, était le fils d'un comte d'Epire nommé Emmanuel figure ici comme beau-père d'Emmanuel Cantacuzène, „duc de Macédoine" en 1489. La liste des grands-maîtres connaît aussi l'existence d'un „Alexis Cantacuzène Blanc" en 1576: à cette époque vivait à Venise le père de Vincenzo Bianchi, Alvise. C'est donc de toute évidence que Rodolphe a eu sous les yeux les faux de Bianchi intégrés par Gian Antonio Lazier dans la structure de la généalogie des Angelo.

Mais le problème le plus curieux de cette liste est celui du nom qui y est inscrit à la date 1592, „Démétrius Moghilă Cantacuzène". Le témoignage parallèle de la généalogie conservée par la comtesse O'Donnell cite aussi ce Démétrius Moghilă, en

[68] Henri Omont, *Missions archéologiques française en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècle*, I Paris, 1902, p. 179; *ibid.*, II, p. 673.

[69] Corneliu Dima-Drăgan et Mihail Carataşu, *Les ouvrages d'histoire byzantine de la bibliothèque du prince Constantin Brancovan*, dans la *Revue des études sud-est européennes*, V, 3–4, 1967, pp. 435–445.

[70] D.M. Nicol, *The Byzantine Family of Kantakouzenos*, pp. 158–159.

[71] *Ibid.*, pp. 179–181.

[72] A.Th. Papadopulos, *op. cit.*, pp. 61–62.

[73] D.M. Nicol, *op. cit.*, p. 231.

[74] *Ibid.*, pp. 219–221.

https://biblioteca-digitala.ro

lui prêtant le titre de duc de Valachie, et le fait épouser Alexandra Potocka. Nous avons déjà essayé de débrouiller cet écheveau[75]. Il reste à ajouter que la même confluence des lignages de Moghilă et Cantacuzène fut affirmée par l'évêque Jean-Innocent Klein lorsqu'il demanda, le 20 octobre 1735, une reconnaissance de la noblesse de sa propre famille. Étant élevé dès 1729 au rang de baron par l'empereur de Vienne, il prétend que son fabuleux ancêtre Jean Moghilă Basarab de Moldavie *(sic!)* aurait eu, vers 1300, un fils, Constantin *Micul* Basarab, *Micul* signifiant en roumain le surnom traduit par Klein[76]. De la filiation imaginée *ad hoc* à la fiction généalogique qui relie les Cantacuzène aux dynasties moldave et valaque il n'y avait qu'un pas. En 1735, à Vienne, la rencontre avec Innocent, auquel il confère une haute dignité de son ordre, amènera Rodolphe à ajouter à son récit des arguments inédits. L'influence exercée par l'évêque sur son compagnon aura fait se rejoindre le mythe byzantin et la vision de Cantemir à propos de l'histoire ancienne des pays roumains.

Cependant, il ne s'agit en aucune façon d'un effort d'écrire une histoire „nationale". Au contraire, pour autant que l'on puisse distinguer une conception de l'histoire chez Bianchi et Scioppius, chez Rodolphe Cantacuzène ou Gian Antonio Lazier, avec lequel nous allons achever cette étude des généalogies pseudo-byzantines, on trouve seulement une obsession des droits dynastiques, exaltés pour défendre des intérêts personnels.

Encore un document inédit. Le prétendant qui avait pris le nom de Jean IX Antoine Ier, en tant que légitime héritier des empereurs romains et byzantins, a distribué un certain nombre de diplômes concernant l'ordre Constantinien[77]. En voici un nouveau, qui reprend la longue liste des titres que nous connaissons déjà. Il a été recueilli parmi les preuves de noblesse de la famille Welser dans les dossiers de la chancellerie de Bohême.

„Nos Joannes IX Antonius Flavius Angelicus Comnenus Lascaris Palaeologus, Dei gratia ex familia Caesarum Graecorum ac Imperatorum Flaviorum Augustorum Romanorum moxque Constantinopolitanorum legitimus descendens p. Armeniae, Aegypti, Alexandriae, Mesopotamiae, Babiloniae, Persiae utriusque Arabiae, ac totius Asiae Rex, Magnus Macedoniae, Epiri, Larissae et Mediae Dux, Thebarum, Athenarum et Larissarum Princeps, Liber Comes Insulae Cephaloniae, Dyrachi et Dryvasti, e Sacri

[75] A. Pippidi, *op. cit.*, pp. 286–288; idem, *False genealogii bizantine din ciclul constantinian*, dans *Arhiva Genealogică*, 3–4, 1994, p. 107–114.

[76] D. Prodan, *op. cit.*, p. 198. Cf. Augustin Bunea, *Din istoria românilor. Episcopul Ioan Inocențiu Klein*, Blaj, 1900, p. 126.Voir encore ce que Constantin Cantacuzène le *stolnic* écrivait en 1694 au sujet des Mogila: „Questa famiglia de prencipi è stata di buona et antica progenie et hebbe parentella con magnati pollacchi, della quale famiglia ancora nel di d'hoggi, in Polonia et Lituania, si trovano li generosi rampolli" (*Operele lui Constantin Cantacuzino*, éd. N. Iorga, Bucarest, 1901, p. 58). Il s'agissait des Potocki, rattachés aux Mogila par deux mariages (W. Dworzaczek, *Genealogia — tablice*, Varsovie, 1959, II, 140–142) et peut-être des Radziwill, à cause du mariage du prince Janusz en 1645 avec Marie, la fille de Basile Lupu. L'estampe de 1662 qui la représente porte une longue inscription généalogique, publiée par N. Iorga, *Note polone*, „Academia Română, memoriile secțiunii istorice", IIIe série, t. II, 1924, p. 383 et . pl. III. Elle fait de Marie la petite-fille de „Stephanus Ioannowitz", un frère des princes de Moldavie, Jérémie et Siméon Mogila, donc une „Mohylanka" elle-même.

[77] Cf. A. Pippidi, *op. cit.*, pp. 254–257, 290–292.

https://biblioteca-digitala.ro

Romani Imperii Proceribus nec non Sacri Angelici Constantiniani S-ti Georgii ordinis jure sanguinis perpetuus magnus magister.

Fideli nostro nobis dilecto Joanne Francisco Carlo Velsero inclytae nostrae Domus sacrique nostri angelici Constantiniani S. Georgii ordinis intimo actuali secretario ac ejusdem Sacri Ordinis Equiti solemniter creato gratiam nostram et omne bonum.

Si summus Coeli terraeque Monarcha Deus, Reges et Principes clavo gentium recte provideque regendo ante alias ratione profecit, ut e virtum praesentantia et clara indole pollentibus illi praecipue (quorum animis de Republica bene merende studium semper insident) ad aliorum aemulationem mercede condigna praemiarentur a multis jam retro saeculis celeberrimam hanc nostri Majores retinuere consuetudinem, ut vel meritis probatos, aliave quapiam virtutis prerogativa proditos sua munificentia imprimis ampliandos extollendosque susciperent. Quare et Nos antefatorum Majorum nostrorum exemplis laudatissimis invitati si quidem eorum ex Orientalium nempe Graecorum Augustorum Flaviorum Romanorum Imperatorum alto sanguine legitime descendentium, et nostra summa Potestas multifariis ac diversis tum Pontificiis cum Romanorum Occidentalium Imperatorum, specialim vero Friderici III, Maximiliani II, Ferdinandi neque II et demum Leopoldi I gloriosissimae memoriae, ac etiamnum gloriosissime regnantis Augustissimi Imperatoris Caroli VI nec non Senatus Populique romani diplomatibus approbationibus et recognitionibus est sueta. Te memoratum Ioannem Franciscum Carolum Velserum, secretarium et equitem nostrum, doctrina et ingenio, morumque gravitate valde conspreuum p-rae reliquis benignissime intueri decrevimus, attendentes, qualiter post Davidem Velserum tuum Atavum, cujus antenati veram suam nobilem a Romanis trahunt originem. Ejus filius Conradus Abavus sub Pio V Romano Pontifico maximo tribuni militum vel (ut aiunt) Colonelli Spartam laudabiliter obeundi post tot tantasque strenue repetitas clades anno tandam CI)I)LXXI in navale adversum Mahumetanos commisso proelio (quod magis dolendum) aetatis flore santenus occubuerit, cujus Orphanus duos cum demedio natus annos Bartholomaeus Proavus tuus, septuagies (et quod excedit) peracto annorum cursu, sesquimillesimo centesimo trigesimo nono utidem est orbi ademptus, Matthia tamen Avo tuo sibi successore relicto, quem tenellum adhuc juvenem saeviem Tartarorum rabies diram in servitutem abduxit, at illo multo quantumvis annorum spatio postlimineo reversus Patrem tuum Michaelem, famae suorum antenatorum propagandae studiosissimum thoro legitimo produxit, qui Pater tuus diversa in regno Hungariae sibi prodea conquisivit, nobilem honestam vitam semper traducens. Quoniam vero post millesimum septingentesimum quatro et quinto potissimum annis, mox dicto Hungariae regno seditionum fluctibus saevissimis agitato inquietudines ibidem latius superent, memoratus Michael genitor tuus egregia virtute suam serenissimo et legitimo Regi, gloriosissimae reminiscentiae Romanorum imperatori Josepho I infractam constanter servans fidelitatem, post bona direpta eversus in suam aedes (quo communi Regni incendio pars adhuc reliqua documentorum vestrorum flammis absumpta veraciter ac probe perhibetur) per tot tandem aerumnas labefactatus intempestiva morte peremptus praeter alios jam vita functos te etiamnum Superstitem Joannem Franciscum Carolum Velserum, qui novus e tot

https://biblioteca-digitala.ro

cineribus Phoenix velut ad Natales Majorum tuorum avitam revocas. Nobilitatem (tanto Patre dignum filium reliquit, quam genuianm familiae ac totius rei seriem de Davide nimirum atavo, cujus Majores, ut supra memoratum, a Romanis nobilibus sui generis primordiae sumunt), Conrado abavo, Bartholomaeo proavo, Matthia avo, Michaele patri tuo et de te ipso Ioanne Francisco Carlo Velsero vestrisque vetustissimis Armis, Lilio videlicet perpendiculariter secto, cujus pars dextera in albo campo rubea, alteraque lilii sinistra alba in campo minio est, non modo sacri Romani Imperii Comitum, Baronum ac diversorum Nobilium, verum etiam Magistratuum, Senatorum, Doctorum, aliorumque publicis et juratis usque adeo testimoniorum litteris (quas inter quorundam testium omni exceptione majorum syngrapho Nobismet cognita est) ubertim, luculentius attamen e Nobilis Domini de Aghrim, haereditarii Domini de Culach et Balinahorum, Sac. Rom. Imperii et Regni Hiberniae Equitis, comitis Palatini, Sac. Caes. Regiaeque Catholicae Majestatis Consiliarii. Ejusdem que per suas respective cancellarias armorum Regis et Inspectoris, hac in parte singulari authorite pollentis, approbatione legali, satis superque comprobatem habemus, eamque approbationem tenoris sequentis huc ordine referre, et de verbo ad verbum recensere rati sumus" [Suit le texte d'un document délivré à Vienne le 22 octobre 1727 au nom de Charles VI, qui reprend un diplôme précédent, accordé par Joseph I le 26 novembre 1707, pour établir ainsi les armoiries de Johann-Franz-Karl Welser: „scuto videlicet argenteo et minio perpendiculariter secto, inscripto lilio pariter secto, colligato atque utriusque partis tincturas alternante aut variante. Porro scuto incumbit galea tortili scutario redimita, unde apex assurgit jugum alarum aquilinarum, ad scuti normam tinctarum, inscripto lilio scutario, laciniae utriusque defluentes argentaeae et rubeae".]

Et quemadmodum tot tantaque nobilium publica, privata summo cum vigore disquisita, jurata et alia fide dignissima testimonia de praelibatorum omnium ac singularum veritate nominem. Nos autem cum propria in multis experientia minime dubitare sinunt. Ita quoque praeclaros Mjorum tuorum arte marteque dignissimo actus, sicut tuum erga Nos sincerae devotionis affectum, circumspectam prudentiam, sagagitatem, nec non immotam tua mentis constantiam, intemeratam fidem et ingenuas animi dotes, quibus te Ioannem Franciscum Carolum Velserum bello praeditum longi temporis intervalli testimonio accepimus, perquam digna consideratione rite pensantes, te repetitum Ioannem Franciscum Carolum Velserum Equestris dignitatis ornamento, titulo videlicet sacri nostri Angelici Constantiniani S. Georgii Ordinis et Sancta Cruce, quam holoserico ligamine coccineo e collo pendulam sub Regula S. Basilii libere gestare nec non exhibenda constanti fidelitate, Decreta tam facta, quam facienda observare, caeteroquin autem dictam crucem cunctis rebus tuis more aliorum Equitum consueto adjungere potes ac debes, a Nobis jam anno post millesimo septingentesimo vicesimo quinto, quarto nonas Junii insignitum, majori sane dignitatis gradu exornare, eamque tibi sequente praeminentiam velut singularis nostrae Benevolentiae testimonium coram elargiri statuimus; Motu igitur proprio, certa scientia, plenitudine potestatis et matura deliberatione, sanoque consilio ite, quem virtutum claritas, laudabiliumque morum venustas, speciali decore reddit insignem. Joannem Franciscum Carolum Velserum nec non Franciscum Josephum Joannem Nepomucenum filium tuum cum reliquis liberis tuis utriusque sexus tam

https://biblioteca-digitala.ro

natis quam nascituris veros Sacri Romani Imperii Byzantini Nobiles Equites a modo in perpetuum creamus, constituimus, hujusque dignitatis gradu, ordine, titulis et fascibus insignimus, attolimus et hoc modo declaramus". [Suit la description des nouvelles armoiries accordées aux Welser.]

„Dabantur Viennae Austriae anno ab incarnatione D-ni Servatoris nostri MDCCXXVII 8ª mensis Novembris

Joannes Antonius p.m.
Ad mandatum Ser-mi et Celsissimi D.D. Principis et
magni magistri
Joannes Theophilus Herold secret.

Registro lib. I, fol. 112
Collatum cum producto originali, et concordat cum eodem de verbo ad verbum. Actum in Cancellaria Regia Aulio-Bohemica, Vienna die 6 Februarii anno 1735.

Georgius Paulinus Urbani, registrator ibidem"[78]

Ce document constitue un modèle de rhétorique digne des magnifiques prétentions de Gian Antonio Lazier, personnage qui défraya en son temps la chronique viennoise et européenne. Tant que nous sommes encore loin de connaître toutes les étapes de sa vie vagabonde, la crédulité de ceux qu'il avait persuadé de l'antiquité de sa noblesse et de la grandeur de son rang ne laisse pas de nous surprendre[79]. Mais les épisodes précédents de cet interminable roman de l'ordre Constantinien ont suffisamment montré que, même si les libertés prises avec les documents ne sont pas toujours approuvées sans réserve, la véritable histoire de l'Empire byzantin reste jusqu'au XVIIIe siècle enveloppée d'obscurité. Les rares savants capables de l'aborder avec compétence doivent obéir au prestige des traditions, sous peine de déchaîner des polémiques acharnées. Tout se passe comme si l'histoire byzantine formait un domaine à part, indépendant de l'histoire proprement-dite, comme si la conquête ottomane avait determiné une cassure de la mémoire dont la culture occidentale mettra longtemps à se remettre.

[78] Archives d'État de Prague, CDK, IV D 1, carton 504. Le dossier des Welser pour l'*Adelstand*, composé le 22 juin 1737, comprend aussi un acte signé par William O'Kelly d'Aghrim, Culach et Ballynahorum, daté du 22 octobre 1727 et ratifié en deux exemplaires, le 6 février 1735 et le 7 décembre 1736. Dans le dossier pour le *Ritterstand*, formé le 23 avril 1743, se trouvent les mêmes certificats émis par „Jean IX Antoine" et par O'Kelly, ratifiés le 29 janvier 1743 à la chancellerie du royaume de Bohème. Le prétendu comte O'Kelly aura maille à partir avec la police française en 1756 pour certaines friponneries commises à Lille et pour ses mauvaises fréquentations (Charles Samaran, *Une vie d'aventurier au XVIIIe siècle. Jacques Casanova*, II, *De Paris à Dux en Bohème*, II, Paris, 1944, p. 76).

[79] Au moment de signer le bon d'impression, nous avons découvert la mention d'un autre diplôme de Jean IX, daté de 1722, dans un catalogue d'archives récemment publié. Selon Georgeta Penelea-Filitti et Lia Brad-Chisacof, *Comorile unei arhive*, Bucarest, 1996, p. 45, ce cahier d'onze feuillets de parchemin se trouve à la Bibliothèque Nationale (Bucarest), Fonds Saint-Georges, no 17 201, en provenance de la collection Karadja.

https://biblioteca-digitala.ro